

REC DU VEYRET

Secteur Bagatelle
/ Couloir endigué / Cap de Pla

étapes 1 & 2 diagnostic & impacts

29 juin 2021 - V2

Maître d'ouvrage:



Assistant à maîtrise d'ouvrage:



Mission complémentaire
d'intégration paysagère
des aménagements

rec du veyret

Cap de Pla

couloir endigué

Bagatelle



sommaire, introduction, objectifs de l'étude & situation

SOURCES

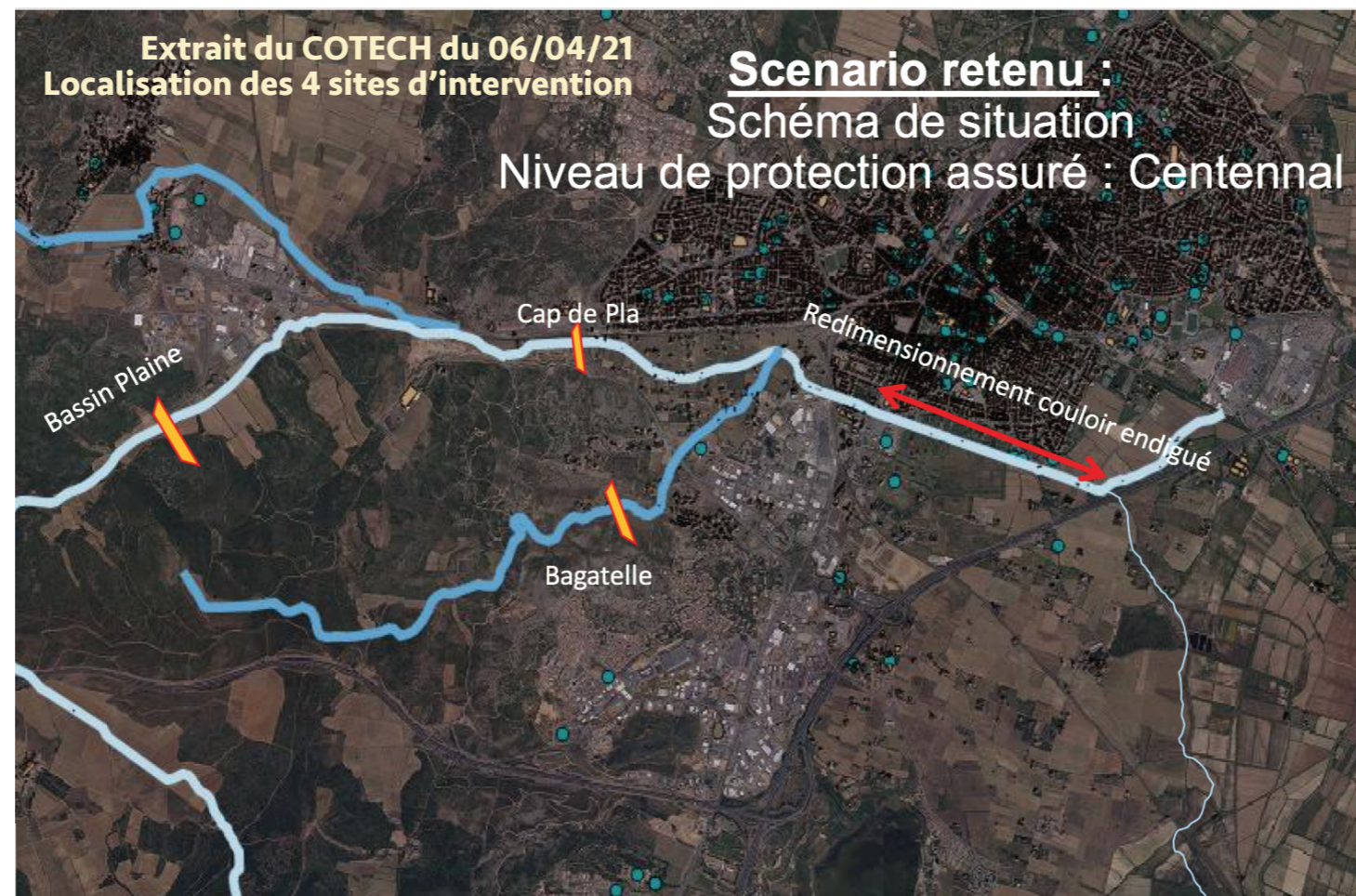
- > dossier de gestion du paysage et l'urbanisme aux abords du Canal du Midi (DREAL)
- > Atlas des paysages, Foléa/Gauthier paysagistes, 2003 (DREAL)
- > Paysages de carrières d'Occitanie (site internet des CAUE d'Occitanie)
- > Informations sur le patrimoine (site internet Atlas des Patrimoines, PLU de Narbonne)
- > dossier du SCOT (Grand Narbonne), approuvé le 16 janvier 2020 (TVB, unités paysagères, DOO)
- > PLU de Narbonne, approuvé en 2006 / 6ème modification de 2019 (zonage, PPRT)
- > PPRI (DREAL)
- > cartographies, éléments techniques sur l'ouvrage et dossiers réalisés par BRLi pour le SMDA / SMMAR (plans et profils des projets à Bagatelle et au couloir endigué)
- > documents réalisés par le SMMAR pour les COPIL du 6 avril 2021, du 12 mai 2021; pour les réunions de concertation du 27 et du 29 avril 2021
- > éléments concernant le projet de LGV: sites internet du Grand Narbonne et pig-Inmp.com
- > projets concernant la Ville de Narbonne : site internet de la Ville de Narbonne
- > informations sur les chemins de randonnée: site vi-sugpx.com; plaquette issu du site internet de l'Office de Tourisme de Narbonne
- > Site geoportail.gouv.fr
- > Site remonterletemps.ign.fr
- > Sites Internet du Grand Narbonne, visit-lanarbonnaise.com, petit-patrimoine.com, de Narbonne, de la Commune de Montredon-des-Corbières, aude.gouv.fr

> sauf mention contraire, les photos ont été réalisées par l'agence turbines*

> ont participé à ce dossier: **Matthieu Hacquard paysagiste stagiaire** et **Clara Guitard architecte stagiaire**.

dossier réalisé au format A3 en cas de réduction, seules les échelles linéaires restent valables

Introduction, objectifs de l'étude & situation	p.2
DIAGNOSTIC PAYSAGER	p.3
Caractéristiques géographiques et grand paysage	p.4-5
Évolution du territoire	p.6-7
Occupation du territoire	p.8
Synthèse des enjeux patrimoniaux et historiques	p.9
Synthèse des enjeux environnementaux	p.10
PLU & projets	p.11
Risques, contraintes & enjeux	p.12
Images des sites	p.13
Synthèse des enjeux environnementaux	p.14
Zoom 1: site de Bagatelle	p.15
Zoom 2: site du couloir endigué	p.16
Zoom 3: site de Cap de Pla	p.17
IMPACTS DU PROJET	p.18
Zoom 1: site de Bagatelle	p.19-22
Zoom 2: site du couloir endigué	p.23-25
Zoom 3: site de Cap de Pla	p.26
ANNEXES	p.27
enjeux patrimoniaux liés au Canal de la Robine	



Une approche paysagère d'un projet global concernant plusieurs sites dans le bassin versant du Rec du Veyret...

> Le présent document a pour objet de comprendre et d'analyser les différentes parties du projet global d'aménagement du Veyret sur les sites de Cap de Pla, de Bagatelle et du couloir endigué.

> Ce dossier se situe dans la suite d'un premier travail réalisé fin 2020 sur le projet d'ouvrage prévu sur le site de la Plaine à Montredon.

> La nature des projets liés à la protection hydraulique d'un vaste secteur se développant sur les Communes de Montredon et de Narbonne, est spécifique pour chaque site (barrage écrêteur de crue, élargissement du couloir endigué, aménagement d'un espace fonctionnant déjà comme bassin de rétention...). Chaque projet participe d'un ensemble cohérent et stratégique dont la logique globale est peu évidente à saisir pour le citoyen, habitant, riverain ou non des espaces directement concernés.

> Cette difficulté rend d'autant plus nécessaire à la fois une vision globale de bassin versant et le décryptage de chaque site de projet, de toutes les thématiques participant de la constitution du paysage qu'il soit urbain ou naturel, aménagé, utilisé ou en friche...

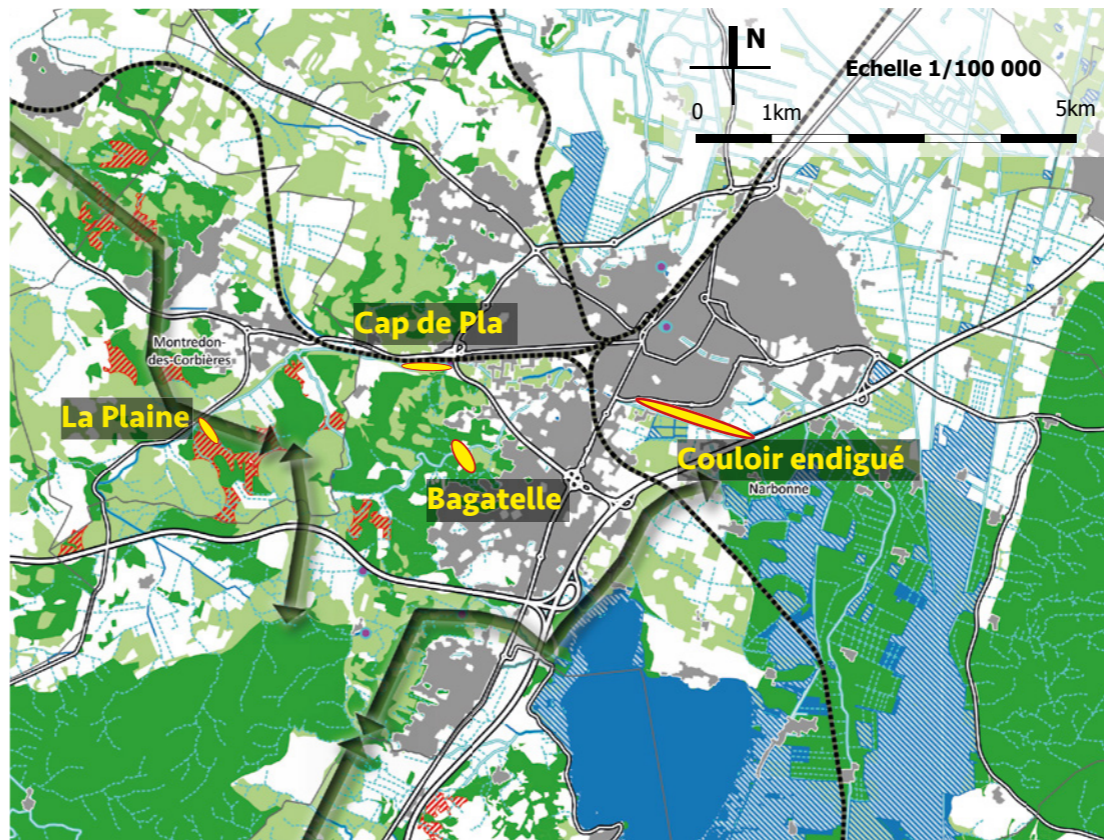
... pour intégrer les ouvrages en projet tout en redéfinissant les rapports au paysage naturel et urbain

> Ces projets doivent en effet être aussi l'occasion d'interroger la fonction de certains espaces dans la ville, de leur rôle d'interface plus ou moins évident.

> C'est également l'occasion de redéfinir des relations au paysage à différentes échelles pour «raccrocher», «redéfinir» ou «recoudre» des espaces pas ou peu appréciés, de recréer des continuités (fonctionnelles, écologiques) entre des espaces que les grandes infrastructures ou activités, implantées au fur et à mesure du développement urbain de l'agglomération, ont scindé au détriment de la qualité des espaces existants et de leurs fonctionnements.

diagnostic paysager

caractéristiques géographiques & grand paysage



**Trame Verte et Bleue
SCOT du Grand Narbonne
- approuvé le 16-01-2020**

Des projets implantés dans une logique de bassin versant du Veyret peu visible en raison de l'urbanisation

> A l'articulation entre plusieurs entités paysagères contrastées (sillon audois et Corbières, proximité du littoral et des étangs), les sites de projet sont proches les uns des autres (près de 8km d'est en ouest); la logique hydraulique est peu perceptible en raison de l'importance de l'urbanisation qui vient gommer la perception du relief mais aussi de la prégnance des grandes infrastructures (voie ferrée, RD6113, rocade/RD6009 et A9).

> En lien direct avec les cours d'eau (Veyret et ruisseau des Tines) dont la présence est peu marquée, les projets s'insèrent d'amont en aval, dans des espaces de plus en plus urbains avec:

- des ouvrages de rétention (La Plaine et Bagatelle) en site assez naturel, agricole ou en limite de l'urbain résidentiel,

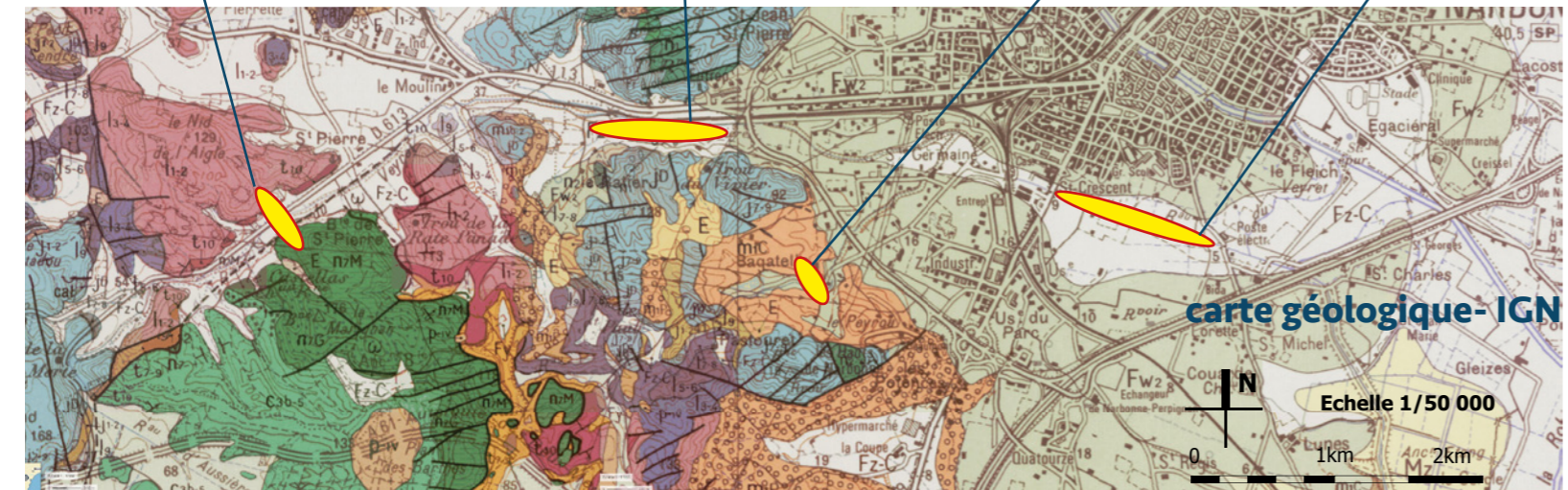
- un aménagement qualitatif d'un bassin de rétention, vaste espace résiduel d'activités d'extraction, longé par la voie ferrée et la RD6113, perçu comme un délaissé d'échelle très importante, en entrée de ville, entre Narbonne et Montredon,
- un élargissement du couloir endigué, dont la géométrie et les digues évoquent un «canal sec», entre espaces urbains résidentiels et espace agricole très plat où la présence de l'eau est malgré tout sensible.

La Plaine: Petits causses formés par des calcaires dolomitiques et des dolomies, d'altitudes voisines de 250-350m, isolés par des combes marneuses. Garrigue dominante. Sols superficiels à discontinus en poches.
Type de sol dominant: **Dolomitosols (72 %)**
Bassins de remplissage dans les formations gréseuses versicolores (Aude). Vigne, aspergeraie. Sol colluvial sableux, profond.
Type de sol dominant: **Brunisols (60 %)**
Versants en pentes irrégulières sur marnes, calcaires, dolomies et gypses du Trias-Lias des bordures cévenoles, Causses et Corbières centrales. Vigne dominante et garrigues. Type de sol dominant: **Calcosols (70 %)**

Cap de Pla: Bassins de remplissage dans les formations gréseuses versicolores (Aude). Vigne, aspergeraie. Sol colluvial sableux, profond.
Type de sol dominant: **Brunisols (60 %)**

Bagatelle: Terrasses d'alluvions anciennes de l'Aude et du Fresquel, et des affluents de rive gauche de l'Aude en Minervois (tous niveaux confondus). Vigne dominante, grande culture. Sols caillouteux, à faible réserve en eau.
Type de sol dominant: **Fersialsols (50 %)**
Versants en pentes irrégulières sur marnes, calcaires, dolomies et gypses du Trias-Lias des bordures cévenoles, Causses et Corbières centrales. Vigne dominante et garrigues.
Type de sol dominant: **Calcosols (70 %)**

Couloir endigué: Contact Roubine Narbonnaise (ancien delta de l'Aude) et bordures des étangs littoraux. Altitude très faible. Friches, végétation psammophile, vigne localisée. Limons, vases et sapropèles.
Type de sol dominant: **Colluviosols (50 %)**



présence ténue de l'eau à Cap de Pla

caractéristiques géographiques & grand paysage



Voie ferrée, chemin et plantation d'oliviers à Cap de Pla



Vaste délaissé, voie vers la carrière et l'entreprise



Carrière, Rec du Veyret et voie ferrée



Présence très discrète du ruisseau des Tines à Bagatelle



Les Hauts de Narbonne dominant le site de Bagatelle



Franchissement de la RD6009 par le ruisseau des Tines en pied de pont (peu perceptible)



Vue sur la Carrière à Cap de Pla, zone d'activités de Montredon en fond, devant la Montagne Noire au loin

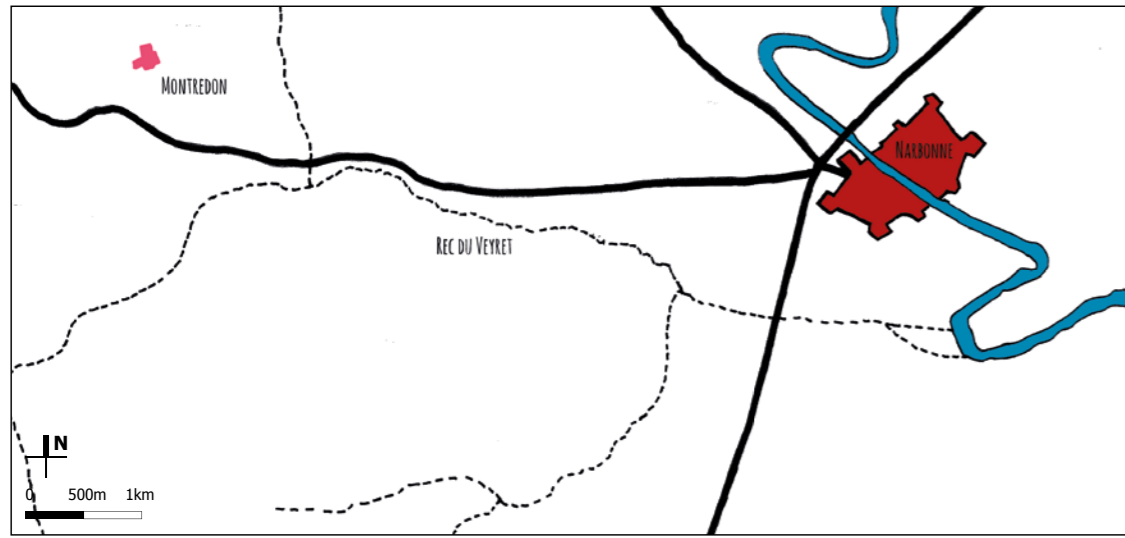


Vue sur le Pech d'Agnelle et son réseau de chemins dense



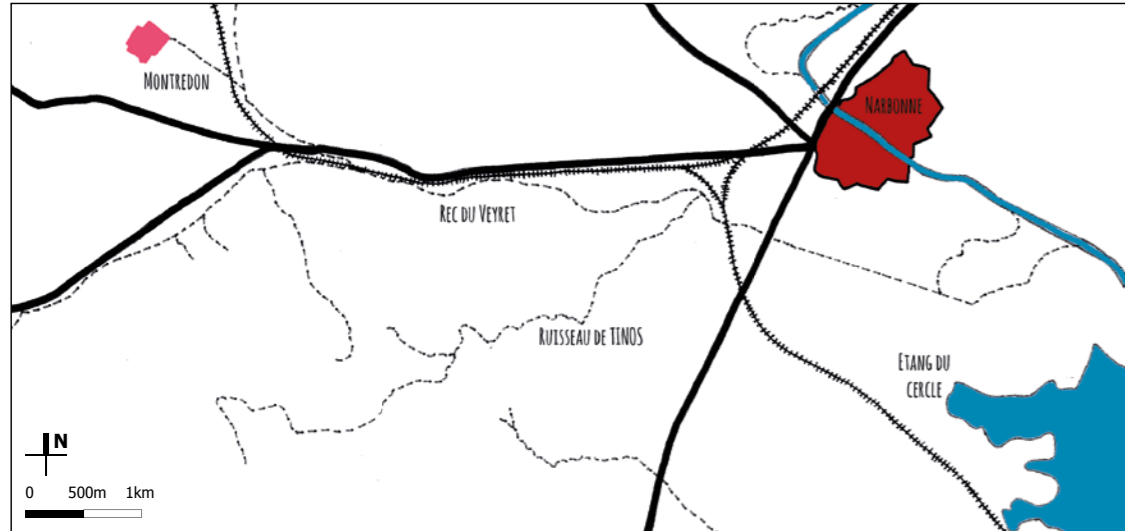
Couloir endigué vers le chemin de St Charles

évolution du territoire



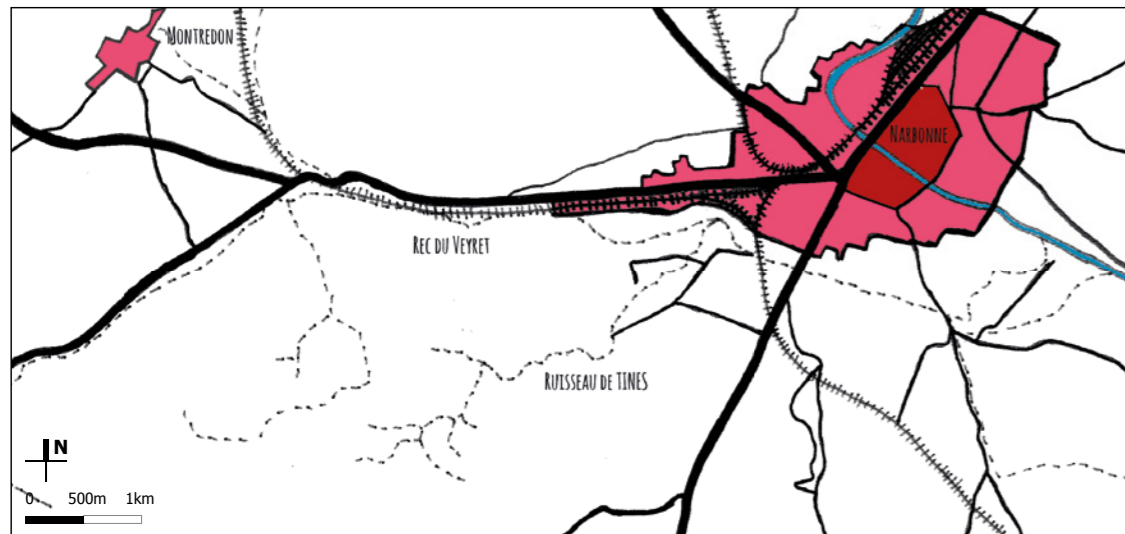
Au XVIIIe (source: carte de Cassini / IGN):

- > Les pôles bâtis sont bien délimités, compacts
- > L'axe de la vallée est/ouest est déjà marqué par une circulation majeure (Toulouse/Narbonne)
- > La Robine est visible, avec un cours à l'aspect «naturel»
- > Le rec du Veyret est dessiné, sur cette carte, à peu près dans son tracé actuel.



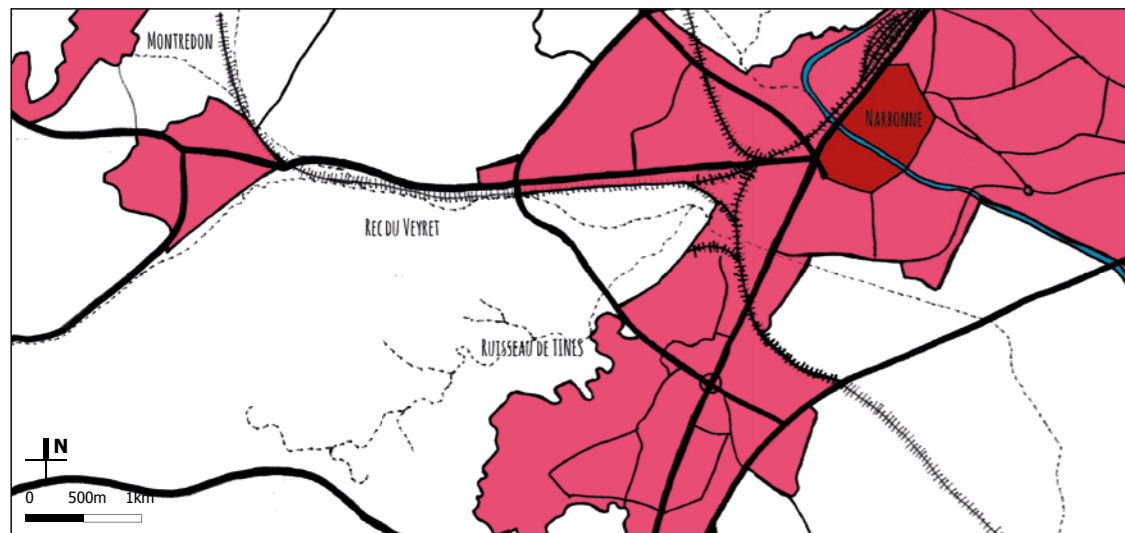
Vers le milieu du XIXe (source: carte d'Etat-Major / IGN):

- > L'arrivée de la voie ferrée emprunte aussi le couloir de la vallée est/ouest, doublant la route Narbonne/Toulouse
- > La Robine est «chenalisée» vers l'est.



Au milieu du XXe (source: photo aérienne / IGN):

- > Narbonne s'agrandit autour du noyau initial, tout comme Montredon
- > Le réseau d'infrastructures se renforce dans l'ensemble du territoire
- > Le rec du Veyret est contenu dans la partie sud de Narbonne (création du couloir endigué au début des années 80).

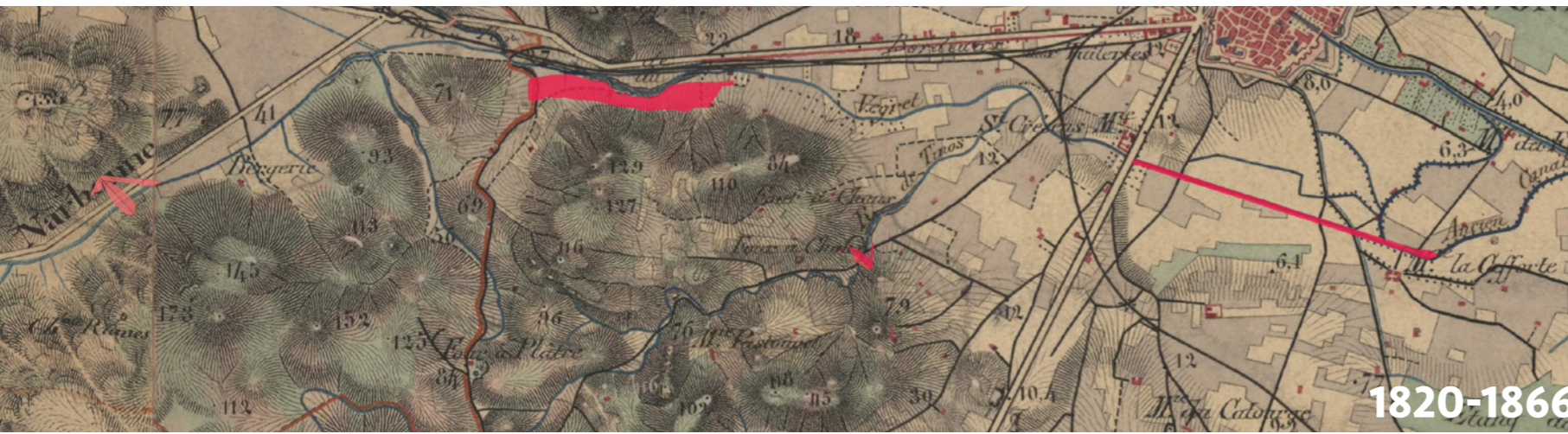


Aujourd'hui (source: photo aérienne / IGN):

- > Les 2 pôles se sont étendus sur de larges espaces sur une période assez courte, dans la plaine et sur les reliefs, avec des quartiers de logements et d'importants espaces liés aux activités
- > L'occupation de la vallée est/ouest se renforce (voies, constructions, projets), tout comme les espaces au sud de Narbonne.

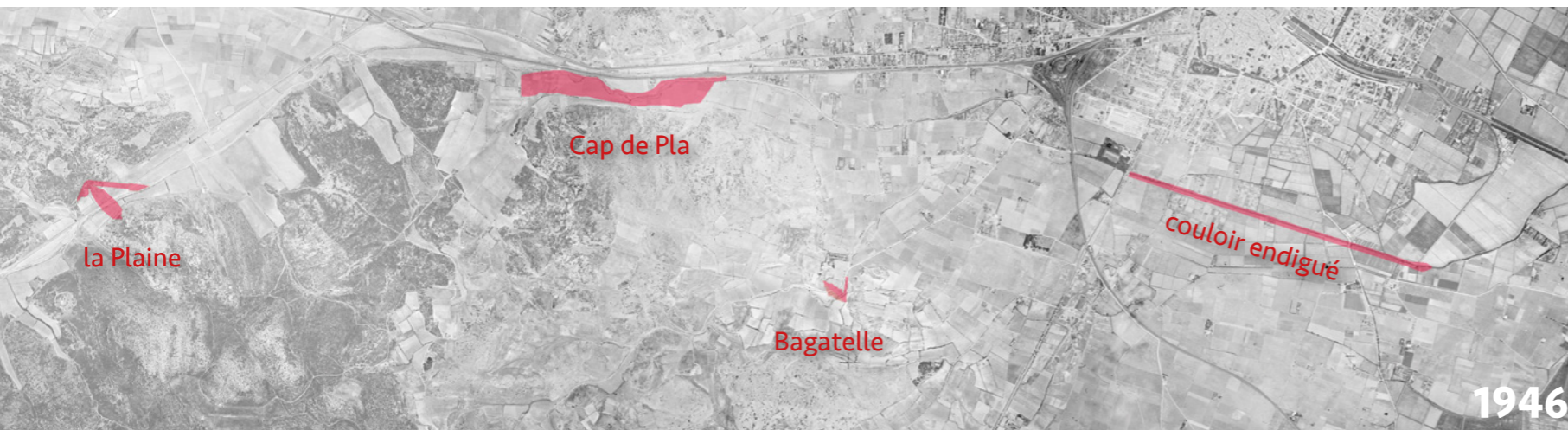


évolution du territoire à proximité des sites



Vers le milieu du XIXe (source: carte d'Etat-Major / IGN):

- > Le secteur de Bagatelle comme celui du couloir endigué sont situés dans des espaces ruraux: agricole et garrigue pour Bagatelle, marais et étang pour le couloir endigué; quelques fermes ou cabanes sont présentes.
- > Le secteur du Cap de Pla concerne le fond de vallée du rec du Veyret.



Vers le milieu du XXe (source: photo aérienne / IGN):

- > L'extension de Narbonne ne borde pas encore le couloir endigué qui se situe à l'intérieur de parcelles cultivées et de jardins; le secteur de Bagatelle est marqué par l'activité agricole bien visible.
- > La carrière n'occupe pas encore le Cap de Pla qui longe le tracé du Rec du Veyret et des parcelles cultivées.
- > La rocade et l'autoroute ne sont pas encore en place.



Dans les années 70 (source: photo aérienne / IGN):

- > Le couloir endigué est encore assez éloigné de l'urbanisation.
- > Le secteur de Bagatelle évolue sur les hauteurs (tracés visibles des voiries en cours de terrassement).
- > Les carrières se creusent aux 2 extrémités du secteur de Cap de Pla.
- > Les grandes infrastructures s'installent (rocade ouest, A9).



Aujourd'hui (source: photo aérienne / IGN):

- > Le couloir endigué est marqué par une relative proximité du bâti (logements, équipement), hors jardins toujours bien présents.
- > Le site de Bagatelle est cerné au sud et à l'est par de nouveaux quartiers de logements individuels et collectifs sur les reliefs, quelques maisons diffuses dans la petite vallée.
- > Le secteur de Cap de Pla est occupé dans les creux par la carrière et la zone de moto-cross, sur les hauteurs par une zone d'habitations pour les gens du voyage et une oliveraie. Il est longé par la RD6113, en belvédère sur le site.

occupation du territoire

Des espaces urbanisés ou en cours d'urbanisation, en interface avec des espaces naturels ou agricoles

> les chemins piétons sont nombreux à proximité des voies ou des sites urbanisés; plus ou moins denses, et parfois sous la

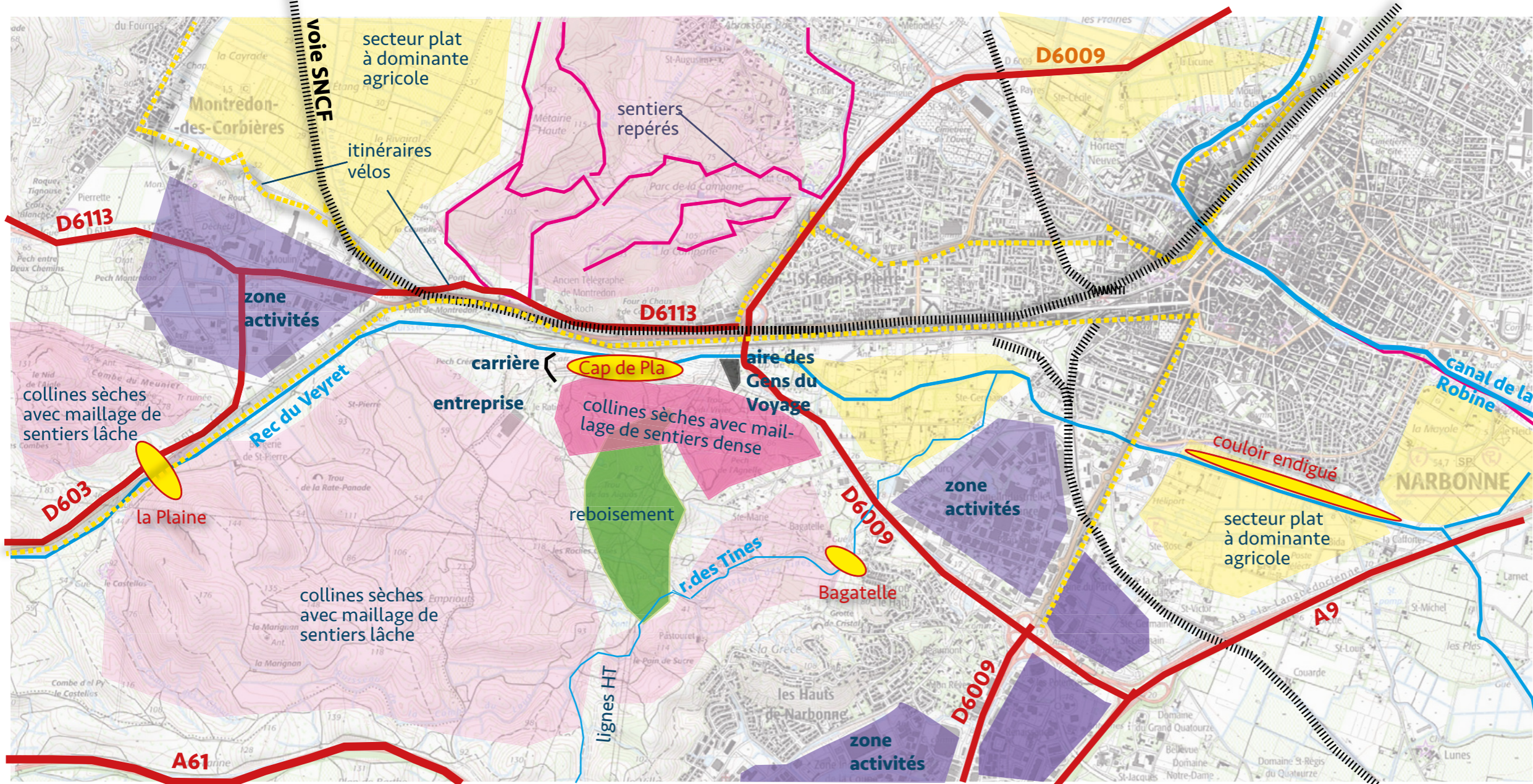
forme d'un maillage serré (Pech de l'Agnelle), ils ne sont pas ou peu repérés comme itinéraires de randonnée mais sont utilisés pour les loisirs à proximité des secteurs d'habitat, de façon quotidienne, surtout au sud de la RD6113 (au sud et au sud ouest de Cap de Pla et vers Bagatelle).

> les espaces non bâtis présentent un aspect naturel de garrigue, souvent très ouverts, avec de nombreuses vues sur les crêtes proches mais aussi lointaines. Des reboisements de pins très perceptibles à l'ouest de Bagatelle, sont traversés par un faisceau de lignes à haute tension.

> les espaces agricoles, souvent très plats et drainés de fossés (anciens marécages) contrastent fortement avec les collines arides, et constituent des espaces de respirations entre les espaces urbanisés et les infrastructures.

En synthèse, des cours d'eau:

> qui traversent des espaces très différents (naturels, routiers, urbains), présentant souvent une image artificielle
> et qui sont peu perceptibles (peu d'eau, ripisylves discrètes, aspect artificiel des espaces, peu de points de vue).



De grandes infrastructures qui marquent le secteur sud-ouest de Narbonne

> ce sont des limites très fortes entre les quartiers, elles relient certains espaces mais constituent

des coupures pour les modes actifs notamment.

> malgré ce constat, certaines voies même très fréquentées restent le support d'itinéraires vélos, notamment vers l'ouest.

> la voie ferrée est très présente,

notamment dans le secteur de Cap de Pla où elle souligne la présence de la RD6113 et guide le Veyret sur 4km environ.

> certains quartiers et développements urbains résidentiels ont conquis des espaces escarpés

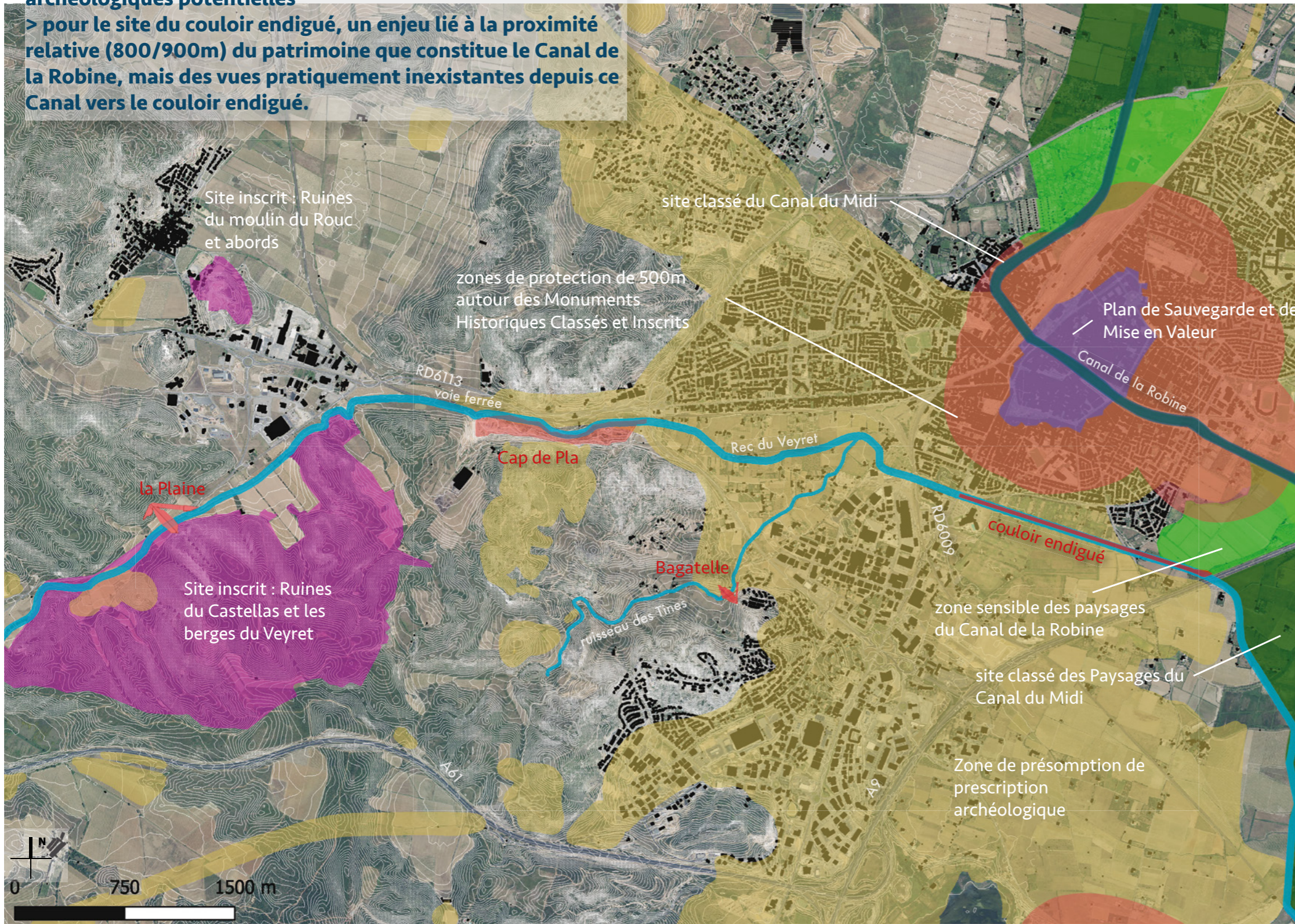
(Hauts de Narbonne) ou plus à l'écart des secteurs déjà urbanisés, des espaces en déprise agricole.



synthèse des enjeux patrimoniaux et historiques

En synthèse:

- > pour tous les sites d'étude, une contrainte liée aux zones archéologiques potentielles
- > pour le site du couloir endigué, un enjeu lié à la proximité relative (800/900m) du patrimoine que constitue le Canal de la Robine, mais des vues pratiquement inexistantes depuis ce Canal vers le couloir endigué.










Une richesse archéologique potentielle sur les 3 secteurs d'étude en bordure des sites de Bagatelle et Cap de Pla, et sur pratiquement tout l'espace du couloir endigué.

Une absence de patrimoine bâti repéré et protégé sur les 3 sites étudiés, mais une proximité du couloir endigué avec le patrimoine historique reconnu

- > Il n'y a pas de patrimoine repéré et protégé pour les sites de Bagatelle et du Cap de Pla.
- > Les périmètres de protection de 500m autour des Monuments Historiques Classés ou Inscrits concernent le centre de Narbonne et sa richesse bâtie patrimoniale (cathédrale, remparts, cimetière, maisons...); ils sont à plus de 200m du couloir endigué.

Un enjeu lié au Canal de la Robine

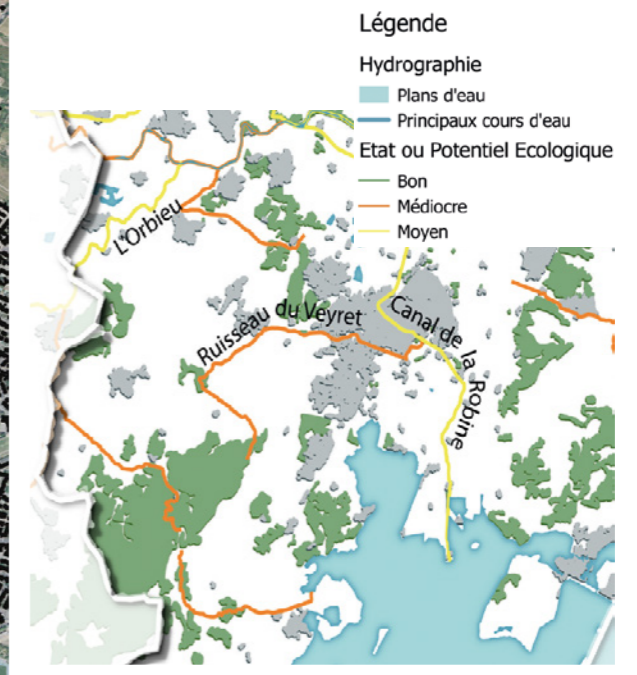
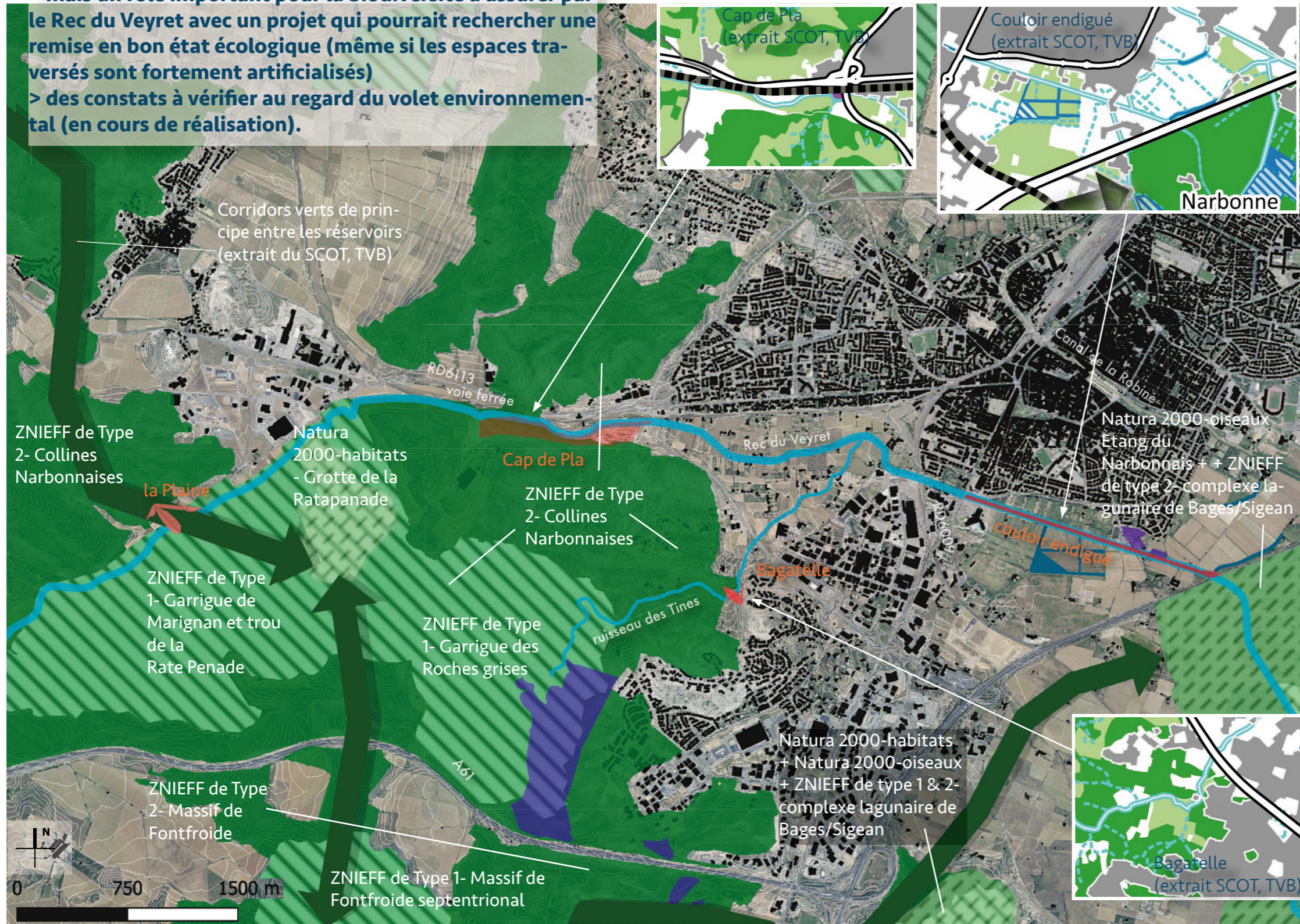
- > Le couloir endigué est situé à 850m du Canal de la Robine et de ses platanes («site classé du Canal du Midi»). Les vues réciproques sont peu évidentes: pas de vue depuis le Canal vers le couloir endigué (présence du bâti ou d'une végétation dense); depuis le couloir endigué, vues lointaines vers les cimes de platanes du Canal.
- > Le couloir endigué, dans sa partie Est, est situé à proximité du «site classé des paysages du Canal de la Robine», mais en est fortement séparé par l'autoroute en remblai.
- > Le site du couloir endigué est situé en bordure sud de la «zone sensible des Paysages du Canal de la Robine», zone sensible qui concerne les espaces agricoles et de marais.

- | | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|
|  | PMSV de Narbonne (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur; source: Atlas des patrimoines) |  | site classé du Canal du Midi (source: Atlas des patrimoines) |  | site inscrit (source: Atlas des patrimoines) |
|  | zones de protection de 500m autour des Monuments Historiques Classés et Inscrits (source: Atlas des patrimoines) |  | site classé des Paysages du Canal du Midi (source: Atlas des patrimoines) |  | ZPPA : Zones de présomption de prescription archéologique (source: Atlas des patrimoines) |
| | |  | zone sensible des paysages du Canal de la Robine (source: atlas des sites classés du canal: « Canal du Midi» et «Paysages du Canal» ; DREAL) | | |

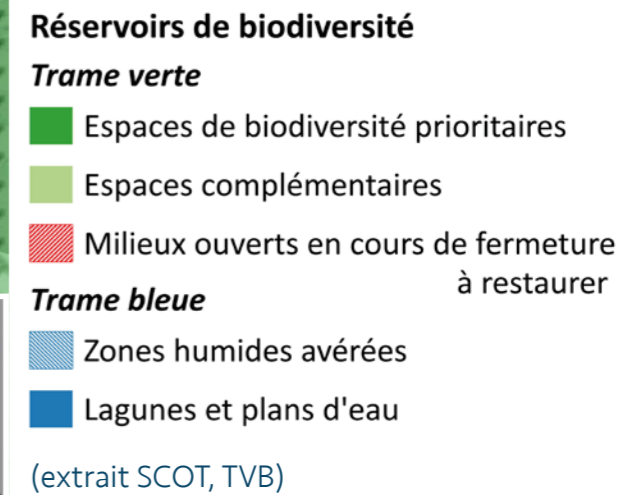
En synthèse:

- > peu d'enjeux environnementaux dans les sites artificiels
- > mais un rôle important pour la biodiversité à assurer par le Rec du Veyret avec un projet qui pourrait rechercher une remise en bon état écologique (même si les espaces traversés sont fortement artificialisés)
- > des constats à vérifier au regard du volet environnemental (en cours de réalisation).

synthèse des enjeux environnementaux



état écologique des cours d'eau
(source: SCOT)



- Znieff de type 2
- Znieff de type 1
- Zone Natura 2000 (directive oiseaux & habitats)
- Mesures compensatoires
- Zone humide et plan d'eau
- Le ruisseau du Veyret

Le Veyret comme couloir de biodiversité

> A Cap de Pla, l'ouvrage au droit de l'aire des gens du voyages est repéré comme un obstacle à l'écoulement des eaux (SCOT)

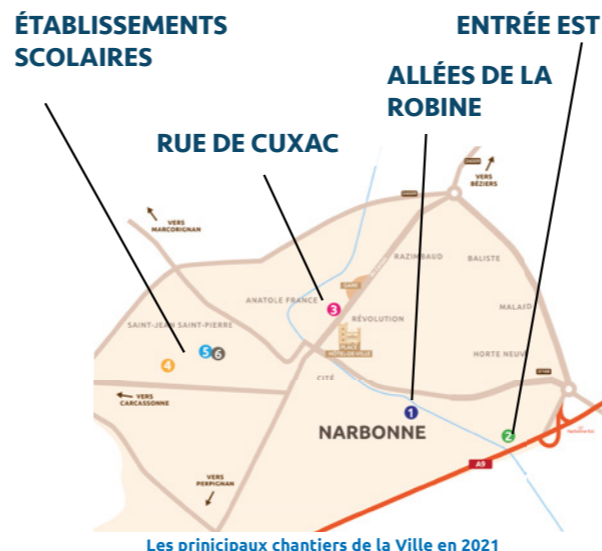
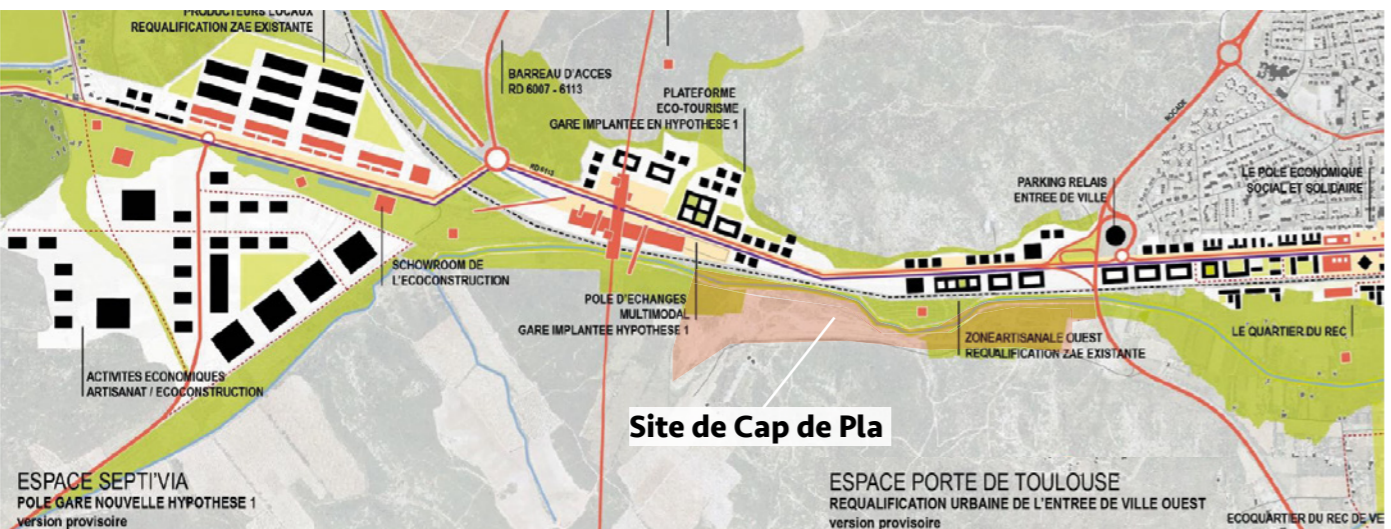
> Le site du couloir endigué est celui qui est le plus connecté au réseau hydraulique (étang, fossés...).

Des espaces d'intérêts écologiques près des sites

> Les sites Cap de Pla et Bagatelle sont situés en limite de la ZNIEFF2 Collines Narbonnaises (3800ha env. couvrant 7 communes à l'ouest de Narbonne); le ruisseau des Tines prend sa source dans la ZNIEFF Garrigue des Roches Grises.

> Le Veyret joue le rôle de **lien écologique** entre différents réservoirs de biodiversité, en amont et en aval de la Ville, situés de part et d'autre de sa traversée de secteurs plus ou moins urbanisés, parfois en friche et pour l'instant, peu valorisés; il est relié au Canal de la Robine.

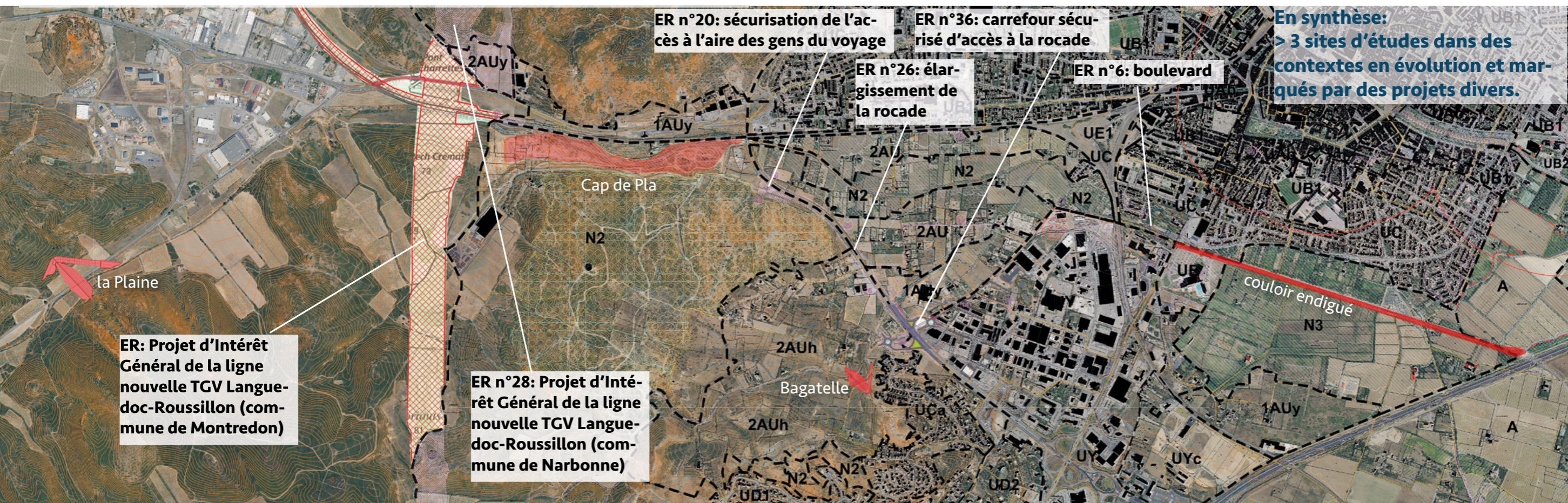




Des projets de gare TGV et de requalification de la RD6113 (source: site du Grand Narbonne: dossier du «Grand Narbonne» et des acteurs audois pour l'implantation d'une gare TGV)

Des projets à distance des sites d'étude (source: site internet de la Ville de Narbonne)

projets à proximité du couloir endigué (source: DOO du SCOT)



extrait du zonage et ER superposé sur photo aérienne (source: PLU de Narbonne approuvé en 2006 / 6ème modification de 2019 et données RGE; pig-Inmp.com pour la Commune de Montredon)

--- Limite de zone	□ Emprise du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)
--- Limite de secteur	○ Périmètre PPRT Comurhex
■ Espaces Boisés Classés	○ Périmètre Monuments Historiques
■ Emplacement Réservé	■ Infrastructure de transport terrestre soumise à l'arrêté préfectoral sur le bruit
■ Plans Protection Risques Inondations Basse Plaine de l'Aude approuvé le 08 09 2008	■ Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
■ Plans Protection Risques Inondations Rec du Veyret approuvé le 08 09 2008	★ Bâtiment désigné en zone agricole et naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination
■ Ri1	■ Ri1
■ Ri2	■ Ri2
■ Ri3	■ Ri3
■ Bassin de l'Orbieu approuvé le 01 12 2004	■ Commune de NARBONNE
■ Ri3	

Plan Local d'Urbanisme
6ème modification

Des projets concernant les mobilités

- > Ligne et gare TGV à l'est du site de Cap de Pla (Emplacements Réservés);
- > Élargissement de la rocade et nouvel échangeur en entrée du site de Bagatelle;
- > Aménagement de l'entrée Est et du canal de la Robine; plus largement, volonté de renforcement des mobilités actives (itinéraires cyclables, écomobilité pour renforcer l'attractivité touristique); piste cyclable le long du couloir endigué.

Des projets concernant l'urbanisation et la requalification

- > A Bagatelle, zone 2AUh: zone à vocation d'habitat, bloquée dans le PLU en vigueur, qui entoure le site du projet de digue, y compris dans les zones inondables liées au projet
- > Au Cap de Pla, zone N2: zone naturelle ; protégée (ouverture de carrière autorisée sous conditions);
- > De part et d'autre du couloir endigué, zone N3: zone naturelle et de loisirs destinée notamment à la création d'espaces verts et d'équipements publics (projet existant

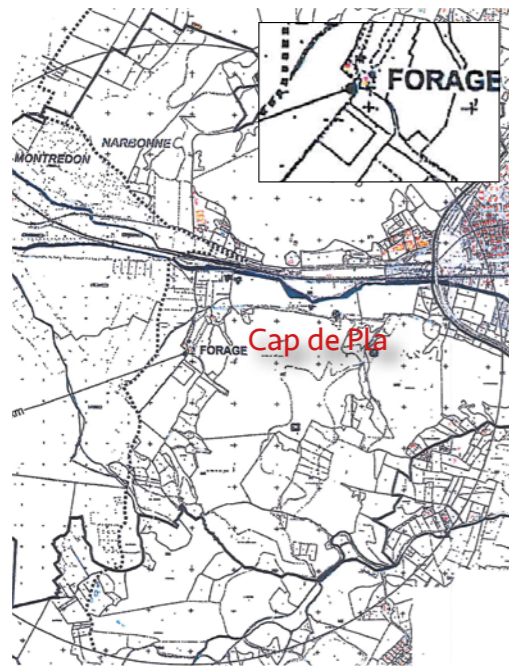
de longue date); zone A: agricole

- > un PLU en cours de révision, qui devra intégrer notamment les nouvelles zones inondables et le projet de barrage dans l'aménagement prévu sur le site de Bagatelle (2AUh dans le PLU en vigueur);
- > Dans le cadre de la future LGV, projet de requalification de la ZAE le long de la RD6113 au nord du Cap de Pla;
- > Projet de zone de loisirs autour du couloir endigué, en lien avec l'existant.

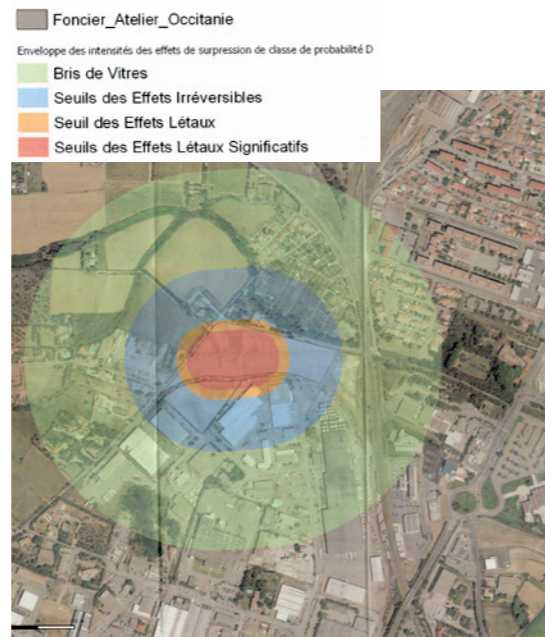
risques, contraintes & enjeux

Des contraintes qui concernent diversement les 3 sites d'études

- > Les alentours du site du Cap de Pla est celui qui est le plus dense en servitudes: gaz, périmètre de captage et de forages, servitude liée à la voie ferrée, lignes HT.
- > Le site de Bagatelle n'est concerné que par une servitude liée à une ligne HT.
- > le site du couloir endigué montre une servitude liée aux équipements sportifs (espace Liberté). Le site classé du Canal de la Robine et les périmètres de 500m autour des Monuments Historiques sont situés à distance du site d'étude, plus au nord et à l'est (800/900m).
- > Une zone inondable accompagne l'ensemble des 3 sites, pour le Rec du Veyret et le ruisseau de Tines.
- > Les feux de forêts concernent les espaces naturels (surtout le site de Bagatelle).
- > L'eau du Veyret se caractérise par un état écologique médiocre (SCOT).
- > La zone des risques technologiques liés au site d'Orano et aux Ateliers d'Occitanie n'impacte aucun site d'étude.



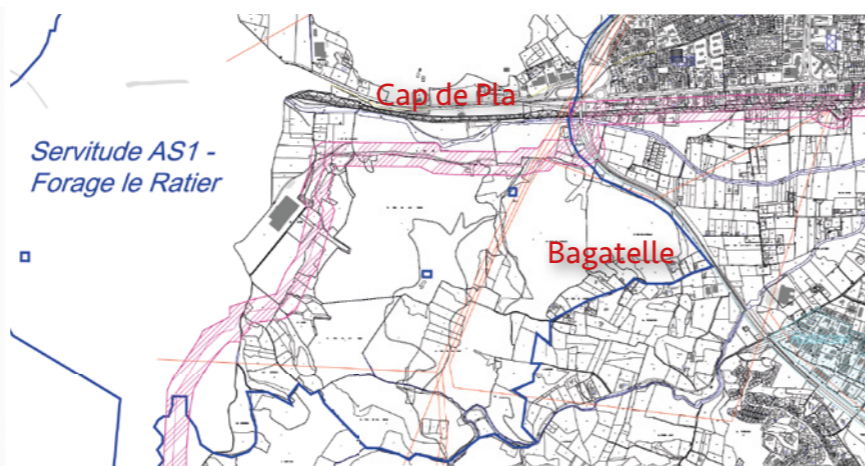
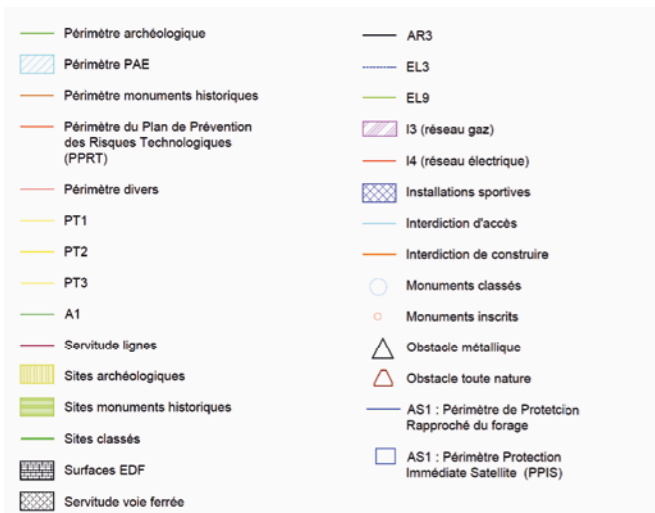
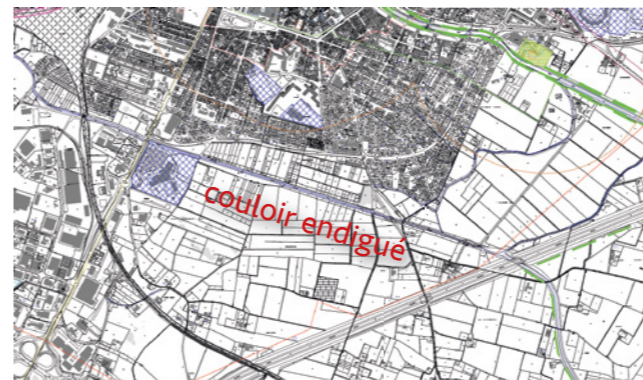
source de captage d'eau (source: aude.gouv.fr)



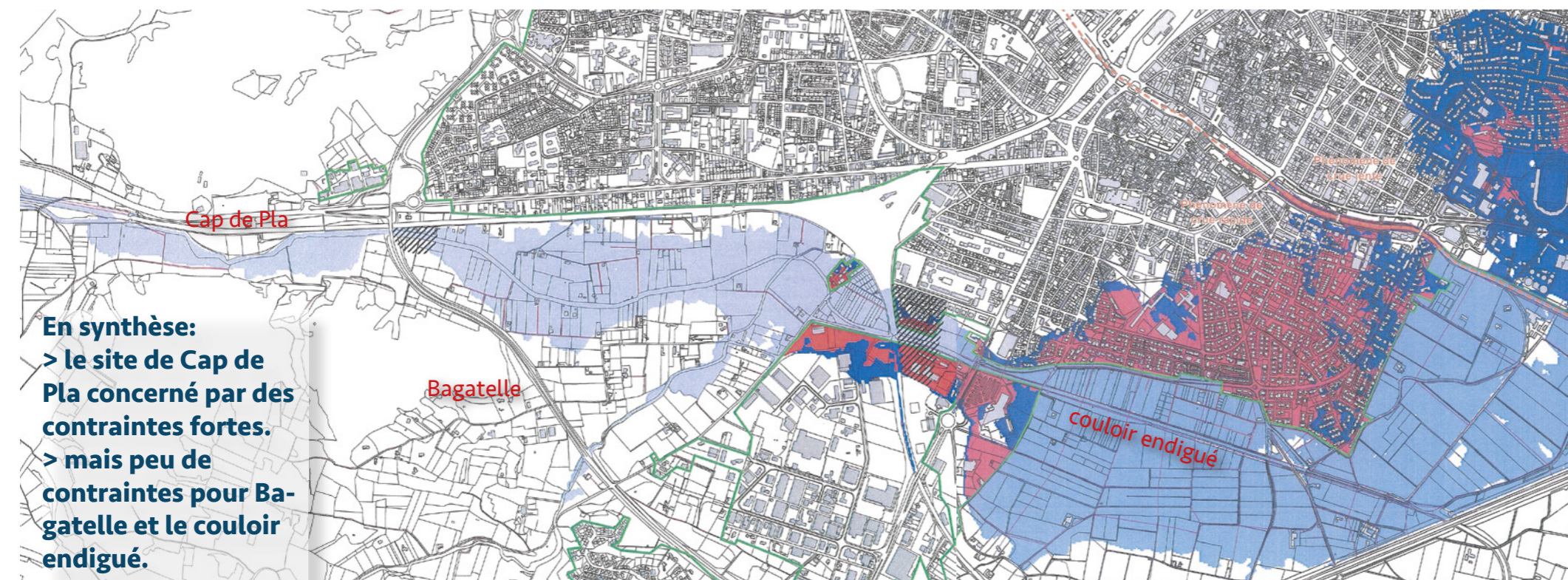
risques technologiques des Ateliers d'Occitanie (source: PAC du PLU)



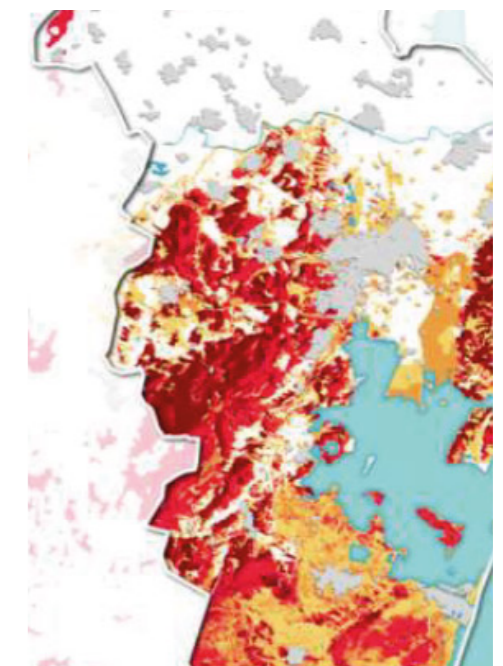
risques technologiques Orano (source: PPRT, DREAL)



plan des servitudes (source: PLU de Narbonne)



plan de zonage du PPRI (source: site internet DREAL)



risque feux de forêt (source: rapport de présentation du SCOT)



En synthèse:

- > le site de Cap de Pla concerné par des contraintes fortes.
- > mais peu de contraintes pour Bagatelle et le couloir endigué.



ligne HT et voie ferrée sur le site du Cap de Pla depuis la RD6113



site potentiel de la future LGV et gare, au nord de la carrière



conduite de gaz le long du chemin des Empriouts, carrière du Cap de Pla



ligne HT traversant le site de Bagatelle

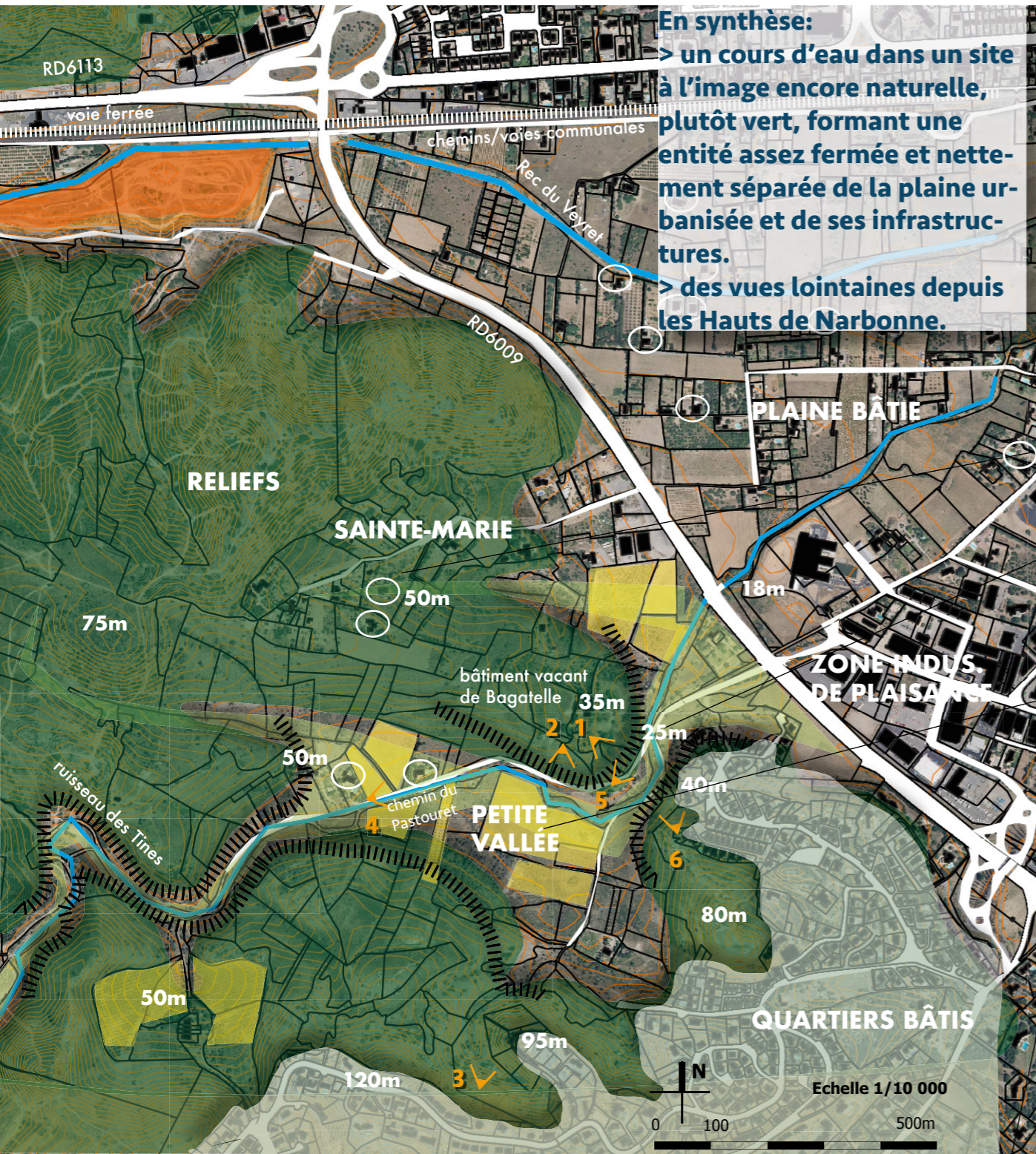


canal de la Robine, site classé



les platanes du canal de la Robine depuis le couloir endigué près de l'A9 (à 900m: zoom photographique depuis le couloir endigué)

zoom 1 - site de Bagatelle



Un fort contraste entre le fond de vallée ouvert, les pentes arides et les crêtes construites

- > fond de vallée marqué, ouvert et occupé par une végétation spontanée ou plus rarement introduite
- > pentes arides, avec affleurements rocheux et végétation de garrigue sur les parties basses des collines, contrastant avec la petite ripisylve
- > quartiers construits à l'est et au sud avec des logements individuels ou collectifs «posés» sur des talus ou des affleurements («les Hauts de Narbonne»)

Des constructions sur les reliefs

Un verrou séparant la grande plaine et les reliefs des collines

- > qui se découvrent par un chemin sinueux
- > et qui se referment visuellement vers l'ouest

Quelques parcelles encore agricoles

- > en fond de petite vallée (vignes, prairie sèche), haies relictuelles (cyprès), quelques constructions et installations dispersées et des parcelles en friche

vues larges depuis les points hauts construits vers le site de Bagatelle, la rocade et Narbonne au loin

Une végétation méditerranéenne marquée

- > assez dense en fond de la vallée du ruisseau des Tines et moins dense et plus basse sur les pentes (lavande, cyste, ajonc, euphorbe, thym et romarin...), quelques arbres isolés, en haies ou bosquets (pin, amandier, olivier, arbousier, chênes vert et kermès).



zoom 2 - site du couloir endigué



végétation caractéristique de bord d'eau (massette, jonc...)



bouvrelet de canne de provence, platane, mûrier, cyprès près du bâti



3ème pont, voie tertiaire (1 voie)

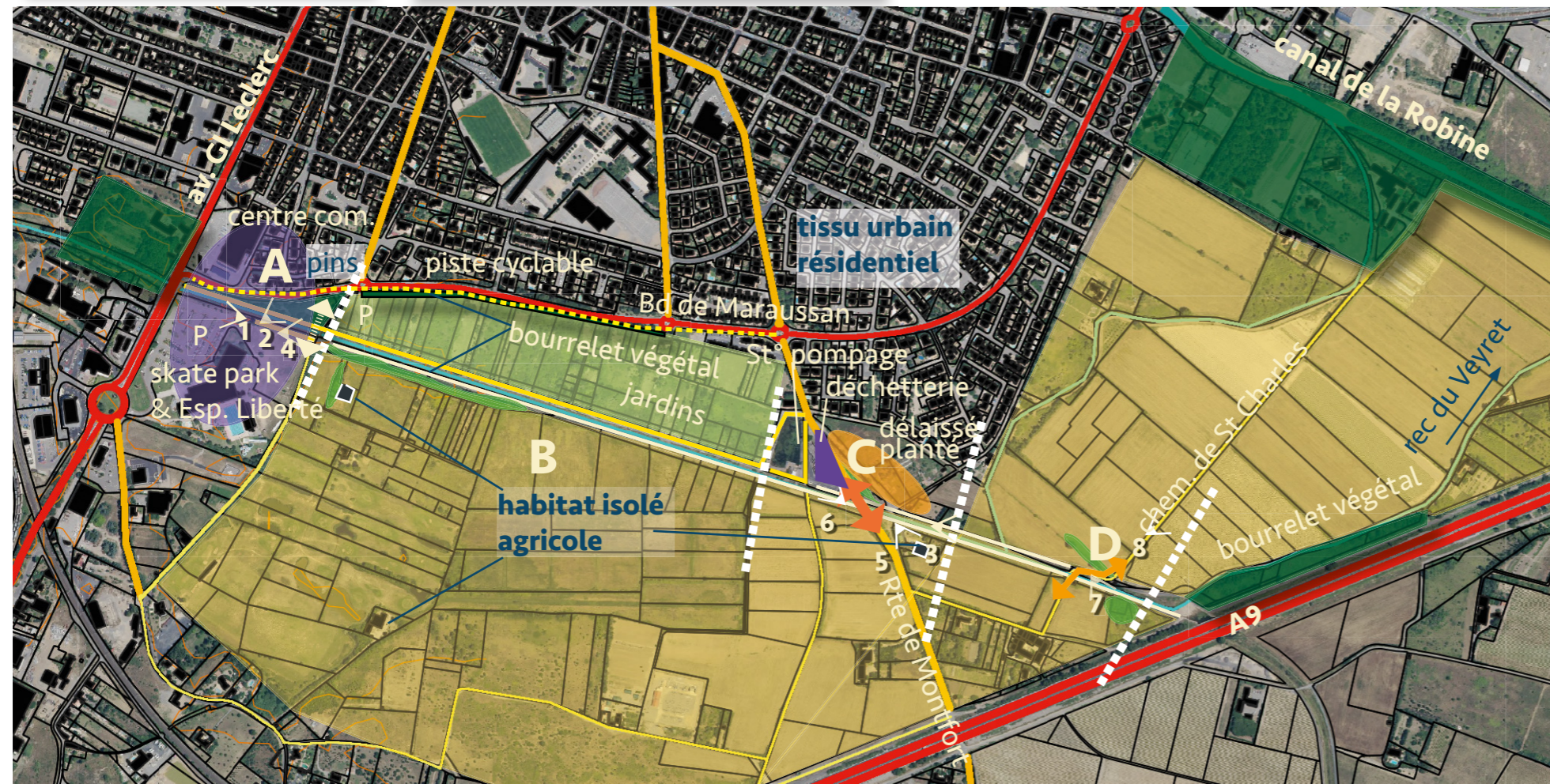


vue sur Canal de la Robine, platanes

Une section marquée par une végétation spontanée en cordon, un relief inexistant sur des espaces agricoles irrigués; quelques points de contact avec l'urbanisation résidentielle, grâce au réseau viaire.

En synthèse:
> un site aujourd'hui peu qualifié et peu connecté aux espaces alentours.

> des améliorations qui pourraient être apportées en termes de découverture du paysage et de qualités écologiques pour le cours d'eau.



Une section du Rec du Veyret comprise entre 2 grandes infrastructures majeures A9 et Av.d'Espagne/Gl Leclerc

> le «couloir endigué» est rectiligne sur toute la section, entre l'A9 et l'axe Av. d'Espagne/Gl Leclerc.

> les deux digues sont globalement végétalisées avec, sur la rive gauche (nord), d'assez nombreux enrochements affleurants et bien perceptibles.

3 franchissements au statut très différent, points de contact avec les espaces traversés

> Ces 3 points de contact marquent 4 séquences avec:

A. séquence très urbaine (240ml), articulation avec des volumes importants (espace Liberté au sud, centre commercial au nord et limite sud du tissu urbain résidentiel); située entre 2 ponts, l'un très routier, l'autre simple passerelle piétonne.

B. séquence marquée par l'activité agricole, (940ml) avec au nord de petites parcelles perpendiculaires au couloir (jardins potagers, maraîchage...) et au sud de vastes parcelles agricoles, parallèles au cours d'eau endigué.

C. séquence intermédiaire, avec station de pompage, déchetterie et espaces résiduels (délaissés routiers avec plantations), statut peu défini et lisibilité faible; un large pont routier joint la rive sud très agricole et la rive droite urbanisée et résidentielle.

D. séquence très rurale, (520ml) à forte dominante agricole, avec un simple franchissement par une voie tertiaire et menant vers le Canal de la Robine.

Un rapport fort avec le Canal de la Robine, en aval de la section étudiée

> ce lien est surtout assuré par les espaces agricoles très dégagés et par les liens hydrauliques qu'ils entretiennent.



linéaire de peupliers, pont 2x2 voies depuis chemin de la rive droite



peupliers et mail de pins, vue sur digue rive gauche avec enrochement



vue sur passerelle piétonne, haie de cyprès près du parking



vue depuis le pont 2x1 voies



vue sur déchetterie et station de pompage depuis le pont (2x1voies)

zoom 3 - site du Cap de Pla

Entrée de ville et lien entre Montredon et Narbonne, un site de carrière à la forme marquée, bien visible depuis les infrastructures (RD3113, voie ferrée)

- > avec presque 1km de long, il fait la transition entre Montredon et Narbonne.
- > peu en eau, il sert de bassin de rétention grâce à l'ouvrage hydraulique en aval.
- > en partie basse, le site est occupé par une carrière en fin d'activité, un site de moto-cross; en partie haute, par l'aire des gens du voyage, une oliveraie, une voie longeant le sud du site permettant d'accéder à l'entreprise de compostage, une deuxième voie longeant le nord du site et la voie ferrée.
- > situé en partie nord du site, le rec du Veyret est peu visible (peu d'eau, ripisylve peu marquée).

p. 16

29
06
21

MISSION COMPLÉMENTAIRE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE
DES AMÉNAGEMENTS DU REC DU VEYRET
ETAPES 1 & 2 > DIAGNOSTIC & IMPACTS
MAÎTRE D'OUVRAGE: SMIDA / AMO: SMIMAR



1

Côté ouest, l'ouverture vers Montredon et la carrière en activité, le faisceau d'infrastructures

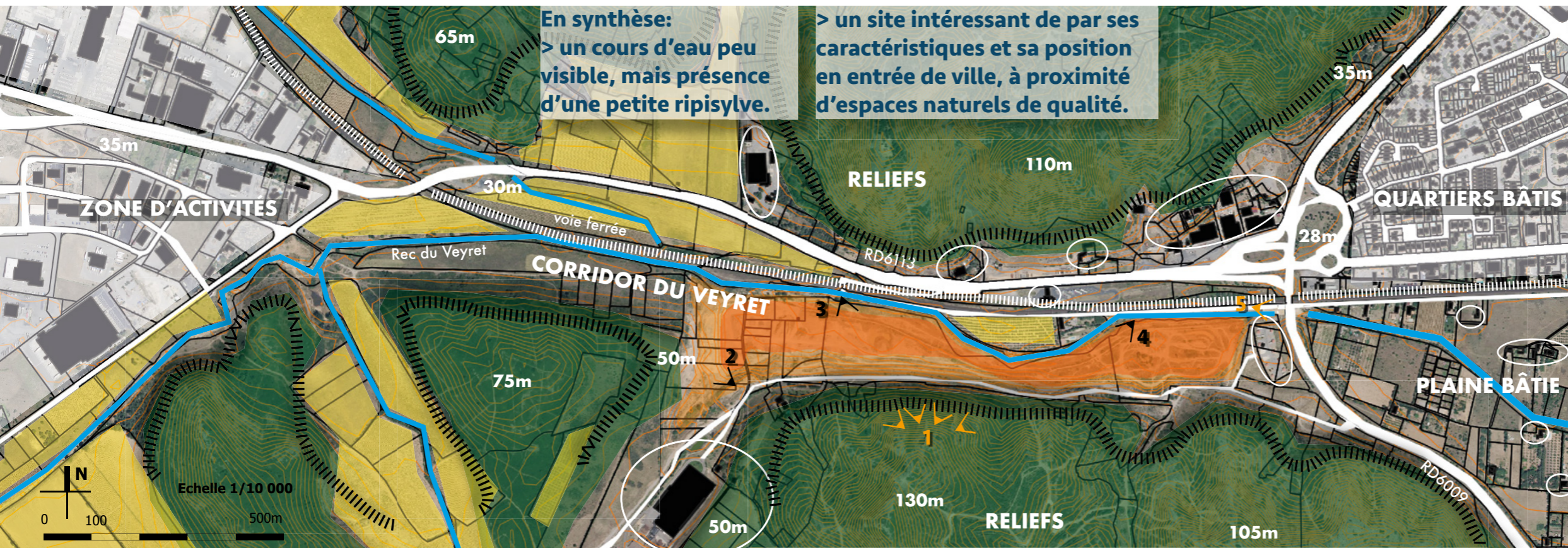
> au nord, le fil d'eau du Rec du Veyret, ayant creusé une sorte de falaise visible avec une petite ripisylve

Au milieu du site, la terrasse et l'oliveraie

> au nord, le fil d'eau du Rec du Veyret pratiquement invisible

Côté est, la partie déjà exploitée, avec pistes de moto-cross et aire des gens du voyage

> au nord, le fil d'eau du Rec marqué par une végétation ténue



En synthèse:

> un cours d'eau peu visible, mais présence d'une petite ripisylve.

> un site intéressant de par ses caractéristiques et sa position en entrée de ville, à proximité d'espaces naturels de qualité.

Vers l'ouest, quelques affleurements rocheux intéressants, au fond la voie ferrée et la RD6613



2

Vers le sud, eau stagnante du rec du Veyret, risbermes de la partie déjà exploitée de la carrière, relief nord avec garrigue arbustive



3

Vers le sud, chemin longeant le site avec déblai rocheux et affleurements rocheux sur les reliefs; ferme de l'oliveraie au 1er plan



4

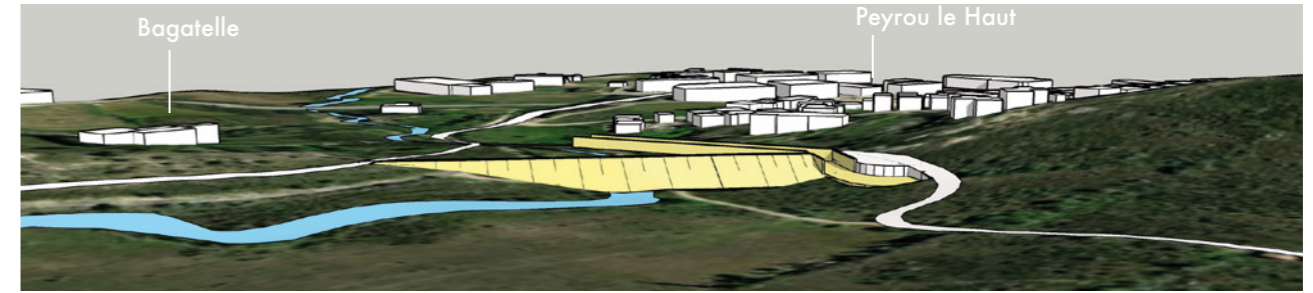
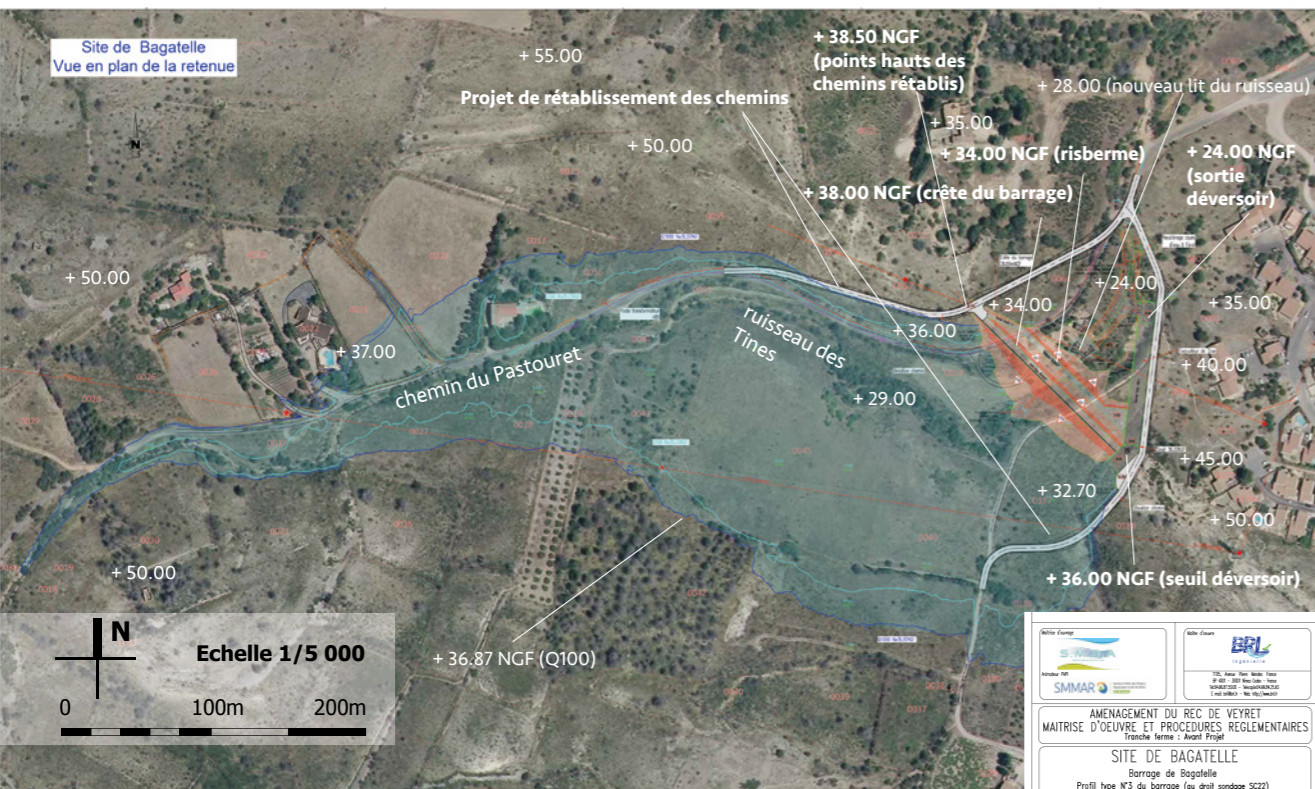
Vers l'est, barrage à clapet fermant le grand bassin, aire des gens du voyage au second plan et pont de la RD6009



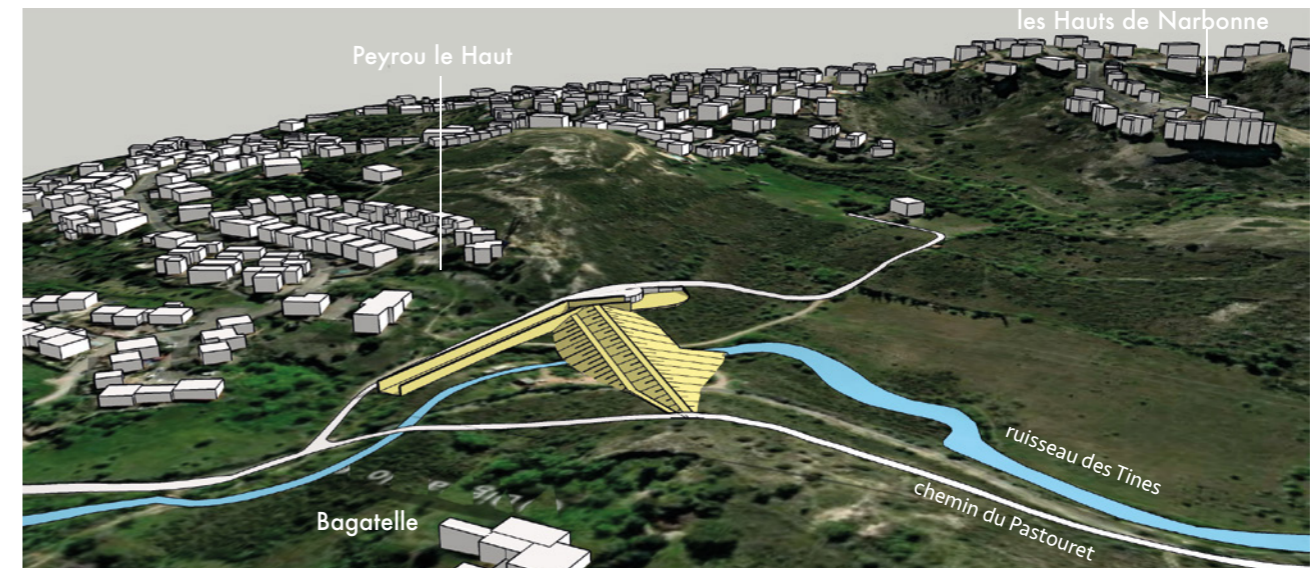
5

impacts des projets

description du projet et impacts / zoom 1 - site de Bagatelle



vue aérienne 3D schématique sur le barrage, depuis le sud et le fond de vallée, avec le quartier Peyrou le Haut à l'arrière-plan



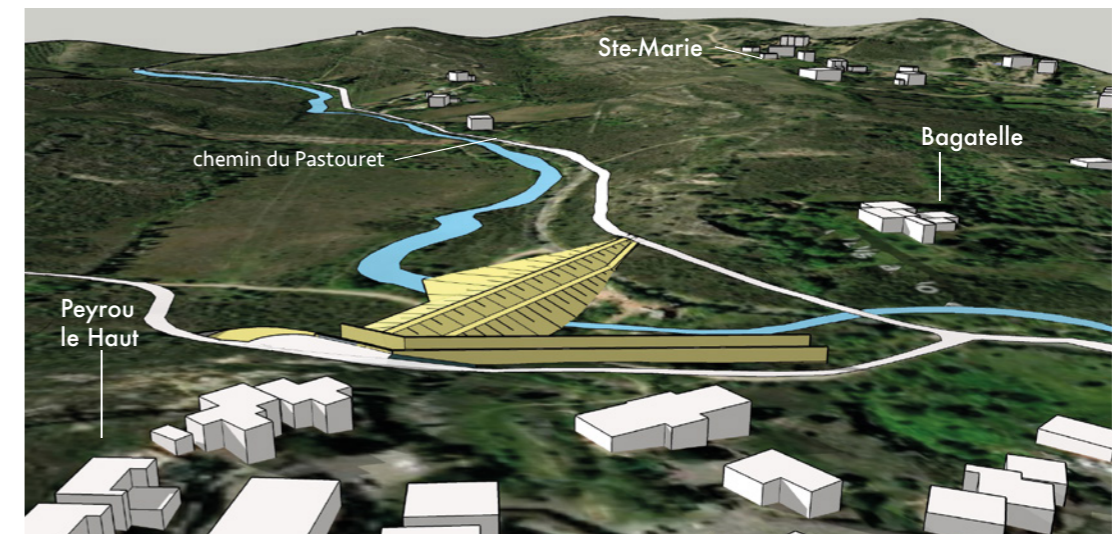
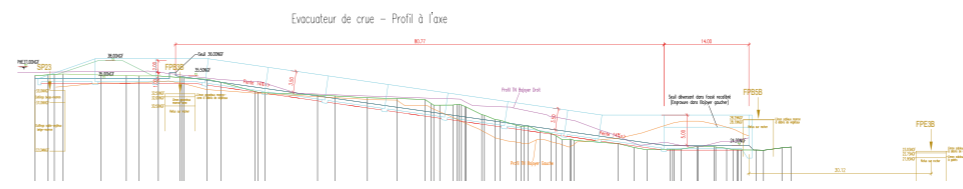
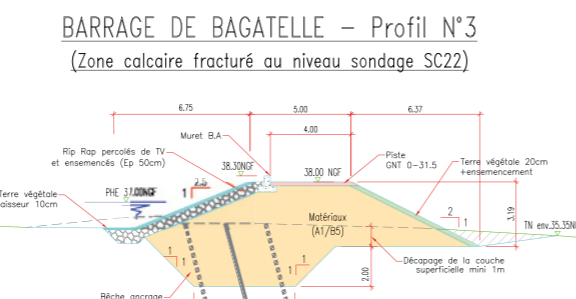
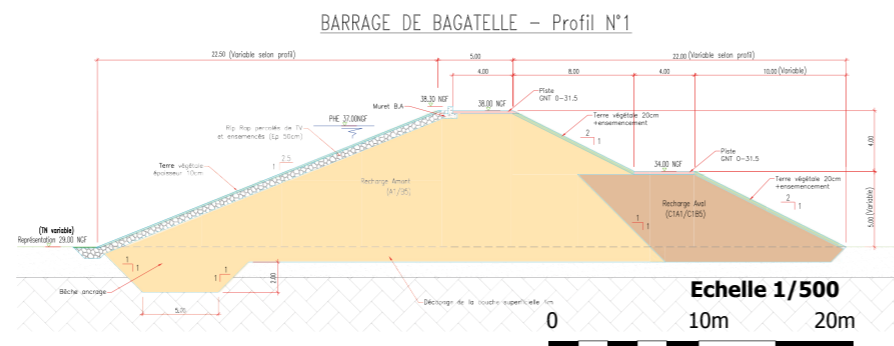
vue aérienne 3D schématique sur le barrage, dans l'axe de la crête de l'ouvrage et du bâtiment vacant de Bagatelle, quartiers Peyrou le Haut à l'arrière-plan gauche et des Hauts de Narbonne à l'arrière-plan droit

Une digue d'une hauteur moyenne de 10m

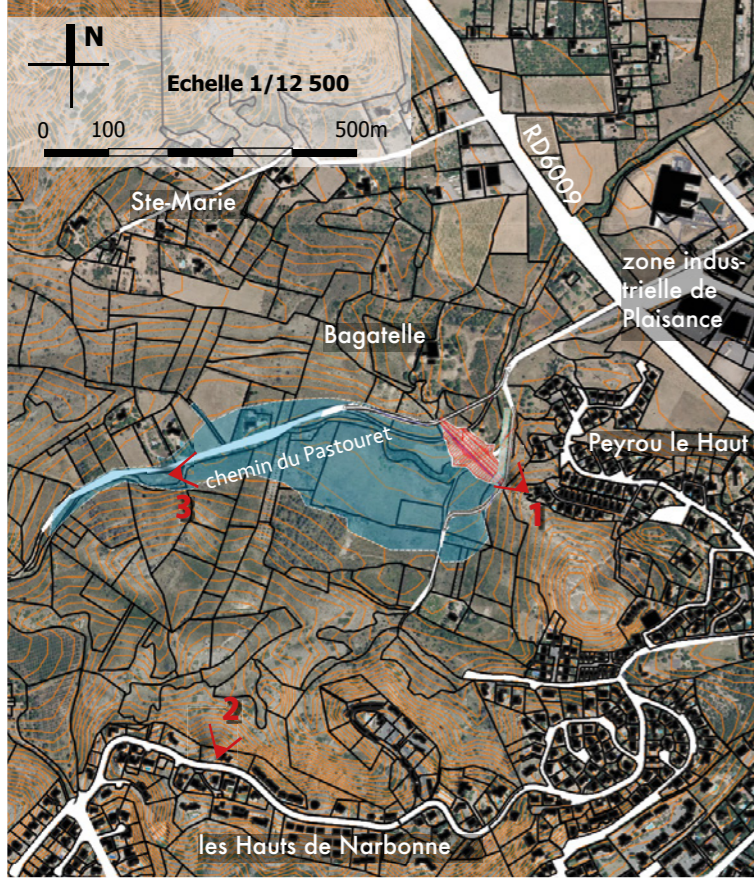
- > l'ouvrage est plus large que haut (10mx60m au plus large), avec des entrées en terre variables (en raison de la topographie chahutée du site) et une longueur importante pour fermer la vallée et retenir l'eau.
- > il impacte un espace occupé par des installations bâties (cabane, caravane), par le ruisseau des Tines et sa ripisylve en aval.
- > un déversoir avec des murs de 2 à 5 m de haut sera calé côté est du barrage.

Des chemins rétablis

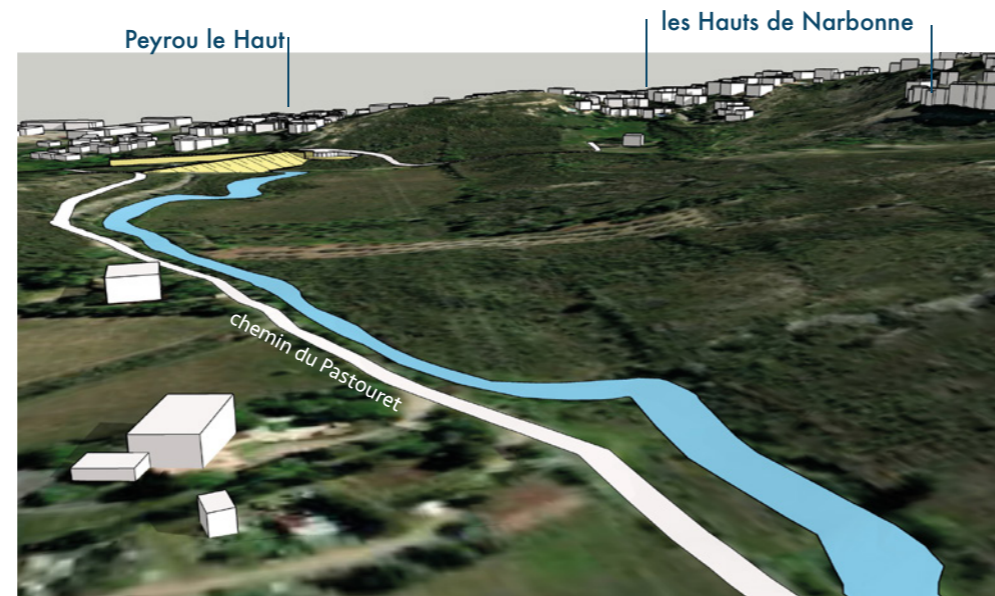
- > sur 300 à 400m, les 2 chemins nord et sud sont déviés, avec un système déblai/remblai variant de 1 à 2m par rapport au TN, plus prononcé au nord qu'à l'est du barrage.
- > La végétation est peu touchée, car le site est plutôt constitué de garrigue; cependant, ces petits terrassements seront un peu visibles.
- > vu le statut très mineur de ces chemins d'accès à court terme, il pourrait être intéressant que le profil en long des nouveaux chemins «colle» plus au TN (sauf si les travaux bouleversent l'ensemble du site), mais en vérifiant que la pente créée permette une circulation dans de bonnes conditions, notamment à plus long terme pour la desserte de la zone 2AUH.



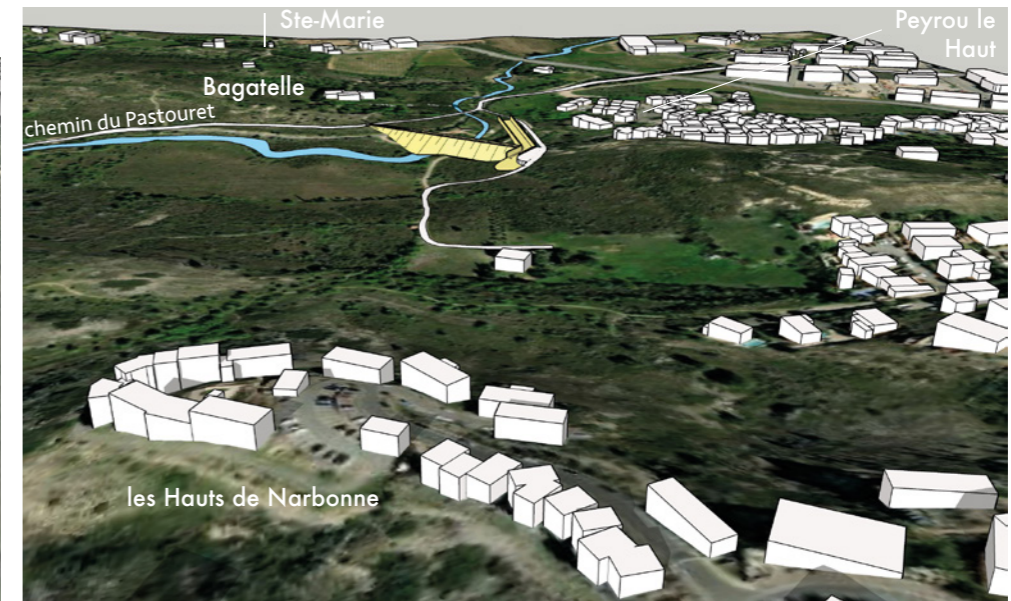
vue aérienne 3D schématique sur le barrage, depuis le quartier Peyrou le Haut, du bâtiment vacant de Bagatelle et constructions diffuses de Sainte-Marie à l'arrière-plan droit



impacts du projet dans le paysage / zoom 1 - site de Bagatelle



vue aérienne 3D schématique sur le barrage, depuis les quelques constructions dispersées le long du chemin du Pastouret



vue aérienne 3D schématique sur le barrage, depuis le quartier les Hauts de Narbonne

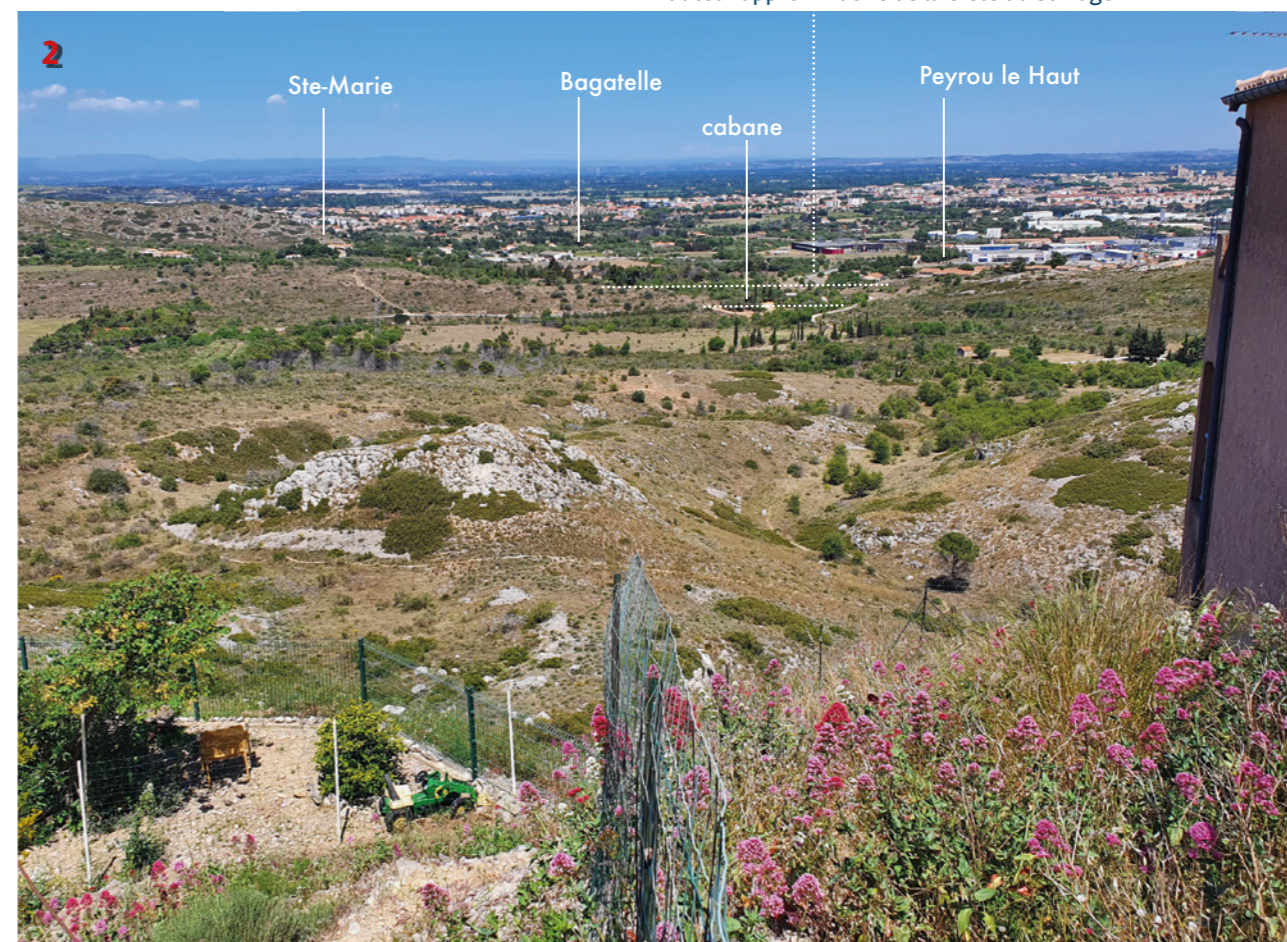


3 > depuis les quelques habitations dispersées sur le chemin de Pastouret, vues très partielles ou inexistantes sur le barrage: en raison du tracé sinueux de la route et de la végétation bien présente (ripisylve, haies, bosquets, jardins), crête du barrage très peu visible (située à +38.00NGF et vue prise à +35.00)



1 > depuis l'arrière du quartier Peyrou le Haut, une vue en surplomb sur l'ouvrage, depuis les espaces naturels (situés à l'ouest du parking) et quelques ouvertures ouest des logements (RDC/R+1): vue prise à +44.00/45.00NGF, dans l'axe de la crête du futur barrage qui sera située entre 6 et 7m en dessous (+38.00NGF); cabane et bâtiment vacant de Bagatelle à l'arrière-plan

> depuis les constructions en diffus de Sainte-Marie (situées autour de +50.00NGF et à 475m), peu ou pas de vues: en raison de la distance, du relief chahuté et de la végétation qui masquera le barrage largement en contre-bas



2 > depuis le quartier des Hauts de Narbonne, une vue lointaine vers le barrage: vue prise à +120.00NGF entre 2 bâtiments individuels ou collectifs (du R+2 au R+4), vue possible à 600m environ sur l'ouvrage (crête à +38.00NGF) depuis les fenêtres nord des logements, et notamment sur le remblai sud-ouest du barrage dont le traitement devra être soigné.

impacts du projet dans le paysage / zoom 1 - site de Bagatelle



> **vue aérienne 3D schématique sur le barrage, depuis l'est et le début du chemin du Pastouret**



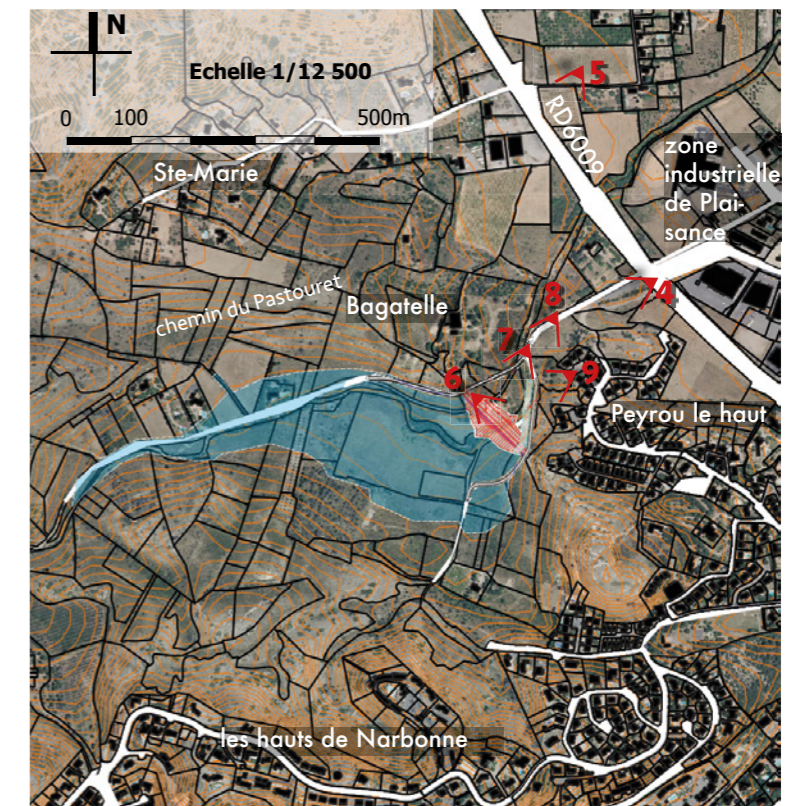
> **depuis la rocade / RD6009 (à +17.00NGF), échappée latérale vers le quartier des Hauts de Narbonne (+120.00) et la ligne HT à l'arrière-plan, peu de vues possibles sur le barrage et sa crête (à +38.00) en raison des plans successifs de végétation, des petits éléments de relief ou de bâti, et des vitesses pratiquées sur la rocade**



> **depuis la rocade / RD6009 (à +17.00NGF), échappée latérale vers la vallée du ruisseau des Tines, avec le quartier des Hauts de Narbonne à mi-pente (+95.00) et à l'arrière-plan (+120.00), peu de vues possibles sur le barrage et sa crête (à +38.00) en raison des plans successifs de végétation, des verrous fermant la vallée et masquant le barrage**



> **depuis le relief entre Bagatelle et la cabane, en dessous de la crête du barrage (+38.00NGF): mur de clôture du quartier Peyrou le Haut à l'arrière-plan à gauche sur la photo (+45.00NGF), les Hauts de Narbonne et ses différents quartiers à l'arrière-plan (de +60 à +120NGF)**



> **depuis le chemin du Pastouret (+24.00NGF), au droit des constructions les plus basses de Peyrou le Haut: à travers les premiers plans de végétation et de relief, vue sur la crête du barrage à mi-hauteur, puis les Hauts de Narbonne qui ferment la perspective**



> **depuis l'embranchement des 2 chemins (+25.00NGF), en dessous de la crête du barrage: vue sur la ripisylve, la végétation et le relief qui seront très fortement modifiés par les travaux du barrage, du déversoir, du recalibrage du cours d'eau aval et des chemins à rétablir; crête du barrage à l'arrière-plan qui sera bien visible**



> **au droit des constructions les plus basses du secteur de Peyrou le Haut (+25.00/26.00): depuis les façades sud-ouest des logements, vue possible sur la crête du barrage et la paroi du déversoir (+29.00), mais nombreux premiers plans (végétation, relief, affleurements rocheux) la masquant en partie**

synthèse des impacts du projet, perceptions, paysage et évolution / zoom 1 - site de Bagatelle



depuis la rocade / RD6009, peu de perceptions possibles sur le barrage

- > en raison de tous les plans (éléments d'un relief très chahuté, végétation) qui vont s'échelonner entre la rocade et le barrage, et qui vont «distraire le regard»
- > ligne horizontale du barrage possiblement perceptible mais morcelée et brouillée par ces plans visuels.

depuis les quartiers bâtis environnants, à l'est et à l'ouest, des vues plutôt lointaines sur le barrage en raison de leur position en surplomb

- > mais des ouvertures de bâtiments pour les pièces de vie plutôt ouvertes vers le sud (et donc à l'opposé du barrage)
- > pas de premiers plans cachant la ligne horizontale du barrage qui va apparaître comme un nouvel élément dans le paysage.

quelques vues possibles depuis certains logements de Peyrou le Haut, mais très partielles

- > car masquées par de «petits» éléments du paysage (végétation, relief, affleurements rocheux).

des chemins rétablis qui ne seront pas vraiment impactants

- > en raison des déblais/remblais créés peu significatifs dans le grand paysage.

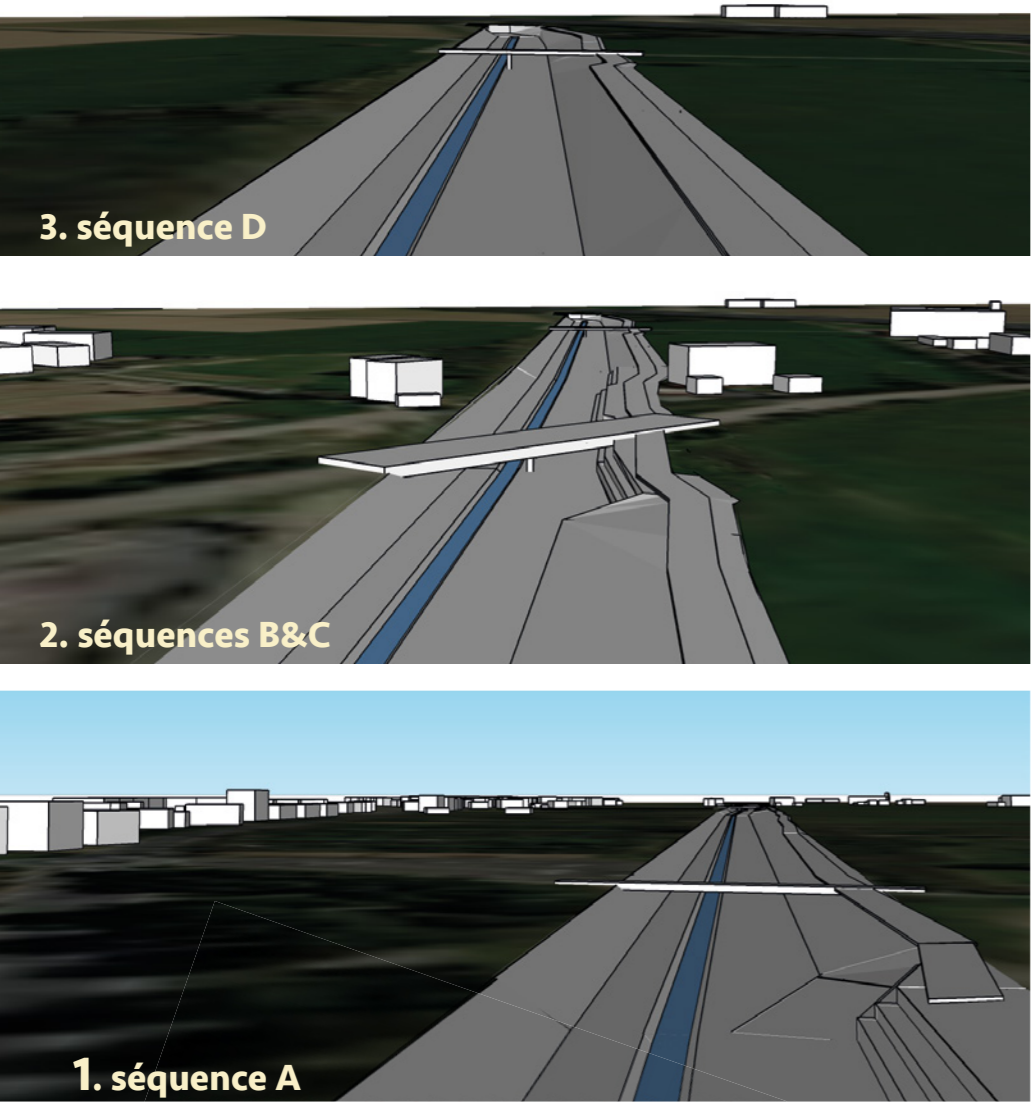
un barrage qui va modifier fortement un espace assez réduit de la vallée

- > dans le triangle à l'aval du barrage, ruisseau de Tines dévié, ripisylve et végétation à proximité supprimée.

une zone 2AUh du PLU impactée

- > barrage et zone possiblement inondée (Q100) au milieu de la future zone d'habitat et des axes de desserte possible.
- > contrainte à prendre en compte pour le périmètre de la zone 2AUh, ces espaces pouvant néanmoins participer à l'agrément du quartier s'ils sont pris en compte dès la conception du projet urbain (par exemple, s'il est possible de les ouvrir au public avec des espaces publics plantés et/ou en eau, récréatifs, sportifs...mais aussi en tant qu'espaces de «respiration» dans le futur paysage urbain).

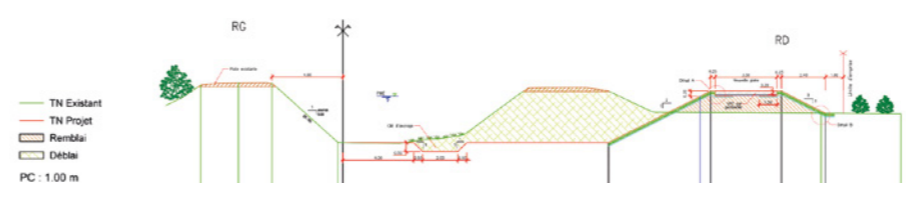
zoom 2: site du couloir endigué - présentation du projet



COULOIR ENDIGUÉ

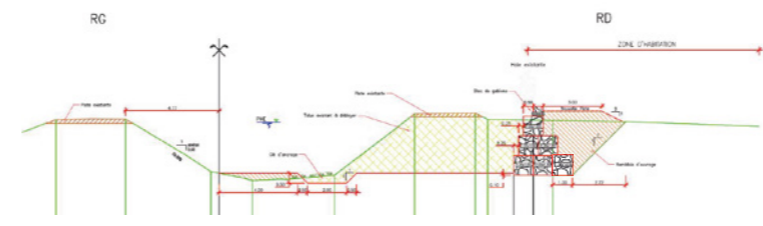
Caractéristique du recalibrage

- > Doubler la capacité actuel du couloir : 40m³/s à 80 m³/s
- > Elargir à 15m en pied + raccord à 2H/1V en rive droite



Caractéristique du recalibrage

- > Contraintes en RD : Espace de la Liberté + Habitation en aval du Pont de Lunes



Extraits du COTECH du 12/05/21



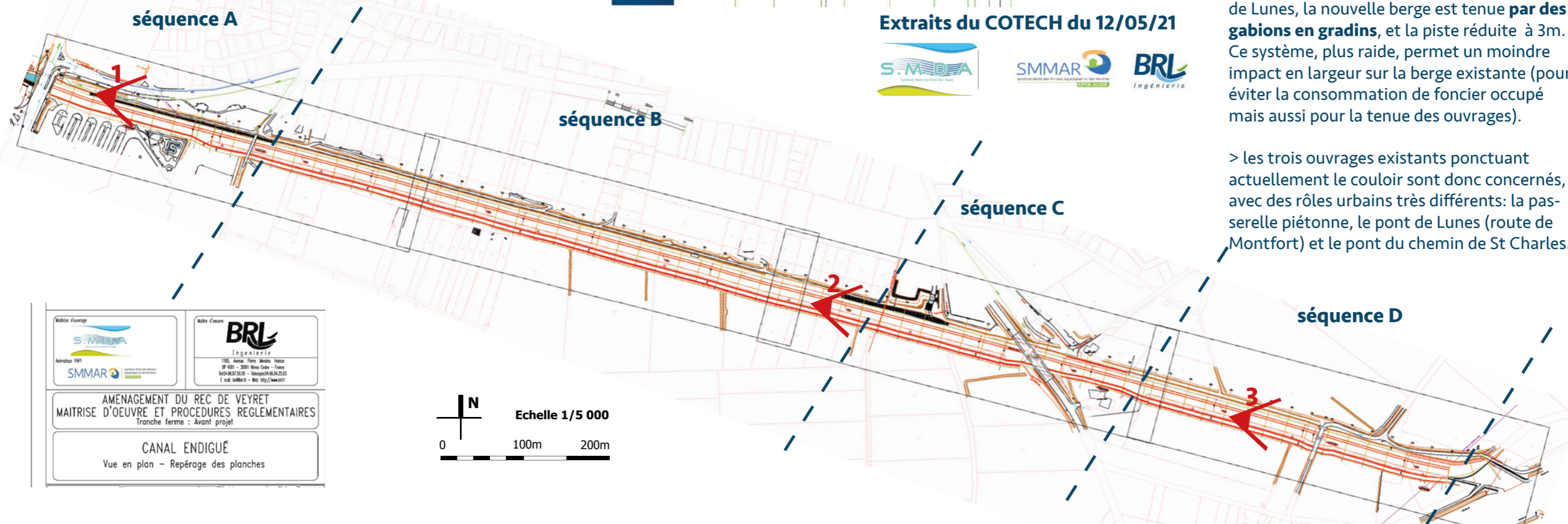
Un aménagement du couloir endigué concernant majoritairement la rive droite

> le principe général du projet est de **doubler la capacité actuelle** du couloir (de 40 à 80m³/s), avec une intervention uniquement sur la rive droite, sur un linéaire de 1700m.
> le principe de traitement général est de créer **une nouvelle digue à 15m de la rive gauche, avec un talus** dont la pente de 2/1 est plus faible que la pente actuelle en rive droite, doublé par une piste continue aménagée de 3,50m de large puis un raccord en léger remblai au terrain naturel, selon une pente identique (2/1). La rive droite n'est pas touchée, c'est une digue classée dans le PAPI.

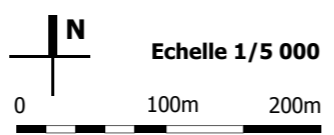
> dans le couloir, calé à 4 mètres du pied de la digue nord, **un lit d'écoulement prioritaire de 2m de large est décentré** par rapport au nouveau profil de 15m de large. La «renaturation du Veyret» est recherchée en permettant à la végétation de s'installer dans le couloir recalibré.

> lorsque nécessaire, comme au droit de l'Espace Liberté et de l'habitation en aval du pont de Lunes, la nouvelle berge est tenue **par des gabions en gradins**, et la piste réduite à 3m. Ce système, plus raide, permet un moindre impact en largeur sur la berge existante (pour éviter la consommation de foncier occupé mais aussi pour la tenue des ouvrages).

> les trois ouvrages existants ponctuant actuellement le couloir sont donc concernés, avec des rôles urbains très différents: la passerelle piétonne, le pont de Lunes (route de Montfort) et le pont du chemin de St Charles.



 S.M.D.A. Architecte PNI SMMAR	 BRL Ingénierie 1165, Avenue Pierre Bérégovoy - 93000 Paris BP 4051 - 3001 Nîmes Cedex - France Tél: 04 67 30 10 10 - Télécopie: 04 67 30 10 11 E-mail: bregovoy@brl.fr - Web: http://www.brli.fr
AMÉNAGEMENT DU REC DE VEYRET MAÎTRISE D'OEUVRE ET PROCEDURES REGLEMENTAIRES Tranche ferme : Avant projet	
CANAL ENDIGUÉ Vue en plan - Repérage des planches	



impacts et perceptions du projet / zoom 2 - site du couloir endigué



1. En début de séquence A, suppression des 4 pins existants en limite du parking



2. Peupliers à supprimer le long du skate park



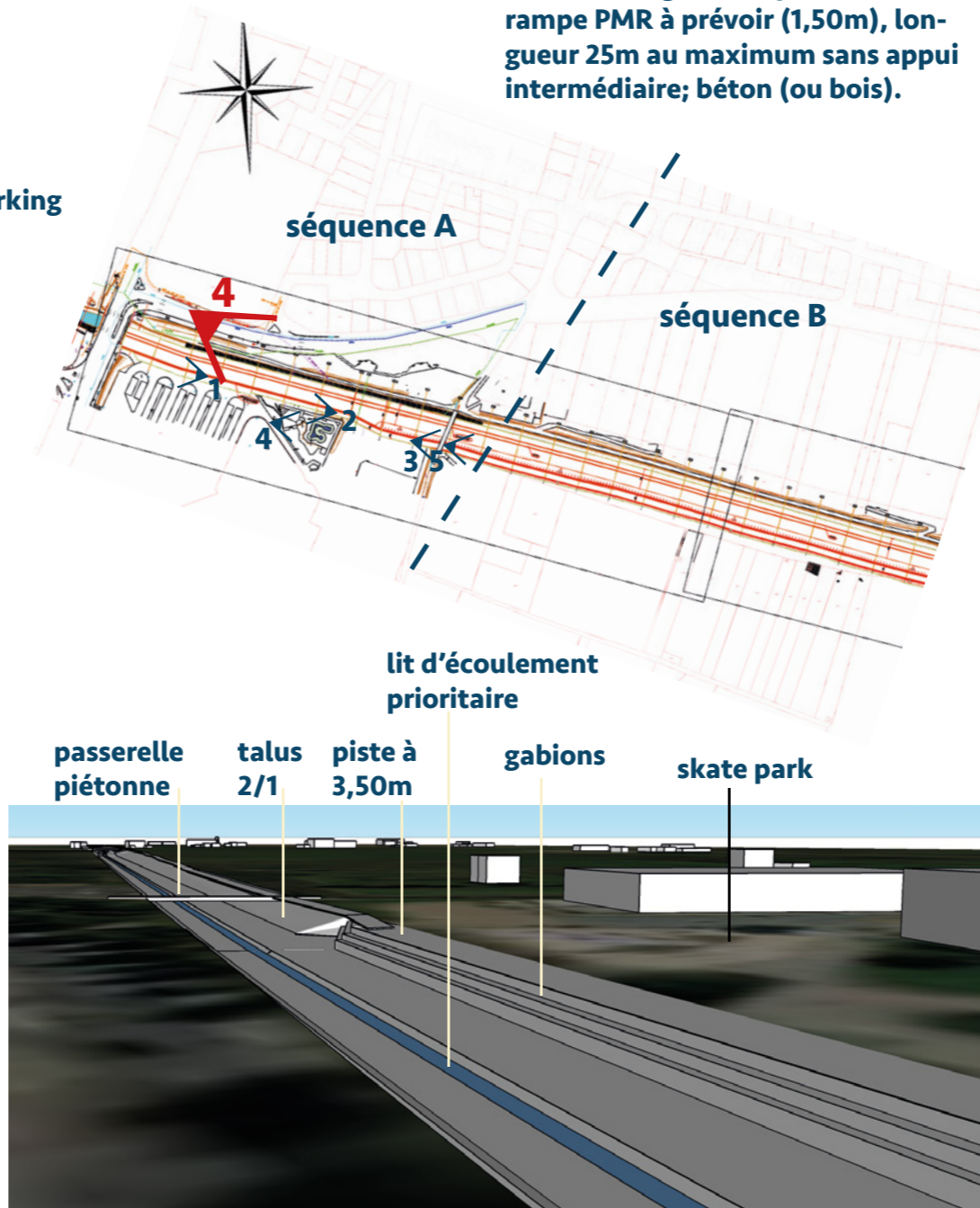
3. Passerelle piétonne en mauvaise état, à remplacer par un ouvrage de 3m de large (vélo/piétons), avec rampe PMR à prévoir (1,50m), longueur 25m au maximum sans appui intermédiaire; béton (ou bois).



4. Skate park, en limite de la future digue



5. Séquence B: impact limité sauf sur une partie du bourrelet végétal



4. vue depuis la rive gauche vers le skate park

Globalement, un projet qui ne modifie pas la linéarité du couloir endigué
 > au regard du linéaire concerné (1,7km) et du contexte, la nouvelle largeur sera peu sensible d'un point de vue global, même si, séquence par séquence, certains points seront plus perceptibles.

Un projet qui entraîne quelques modifications sur les 4 séquences, avec:

Séquence A: au droit du parking et du skate park de l'espace Liberté, le projet entraîne la suppression des arbres existants (alignement de 4 pins en limite du parking, puis quelques peupliers en limite du skate park). Néanmoins, l'usage des gabions limite l'impact sur le parking.

En limite de séquence A: la passerelle piétonne devra être allongée pour franchir la nouvelle largeur (21m); une rampe PMR (5% max) devra permettre le raccord au TN (1,50m à franchir, d'où un certain encombrement).

Séquence B: sur l'ensemble de cette séquence longeant l'espace agricole, le projet installe la digue comme décrite précédemment, en rognant légèrement le bourrelet végétal existant (cannes de Provence essentiellement). Sur l'ensemble de cette séquence, l'impact paysager sera très limité en l'absence de bâti et de repère de mesure habituelle; seule la piste permet cet étalonnage. Les perceptions lointaines de cette section sont faibles compte tenu de sa longueur et de l'absence de franchissement jusqu'au pont de Lunes sur la route de Montfort.

Ces deux séquences A et B ne sont pas perçues depuis les espaces faisant l'objet de protections (Site classé des paysages du Canal du Midi, site du Canal du Midi, zone sensible des paysages du Canal de la Robine, zone de protection des 500m des MH Classés et Inscrits dans le centre ville de Narbonne).

impacts et perceptions du projet / zoom 2 - site du couloir endigué



6. depuis le pont de Lunes, vers le centre-ville; des espaces à valoriser



7. depuis le pont de Lunes, vers la déchetterie et le nord-ouest du projet



8. en rive gauche, vers le bâti et le jardin impacté par le projet en aval du pont de Lunes



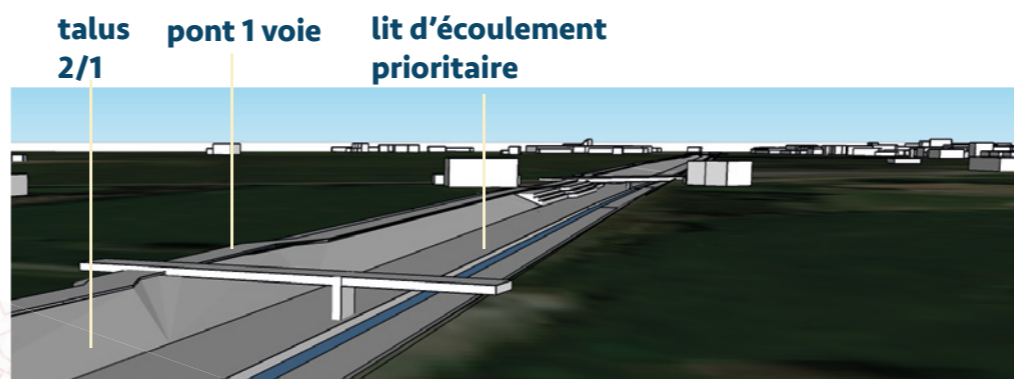
9. pont sur le chemin St Charles



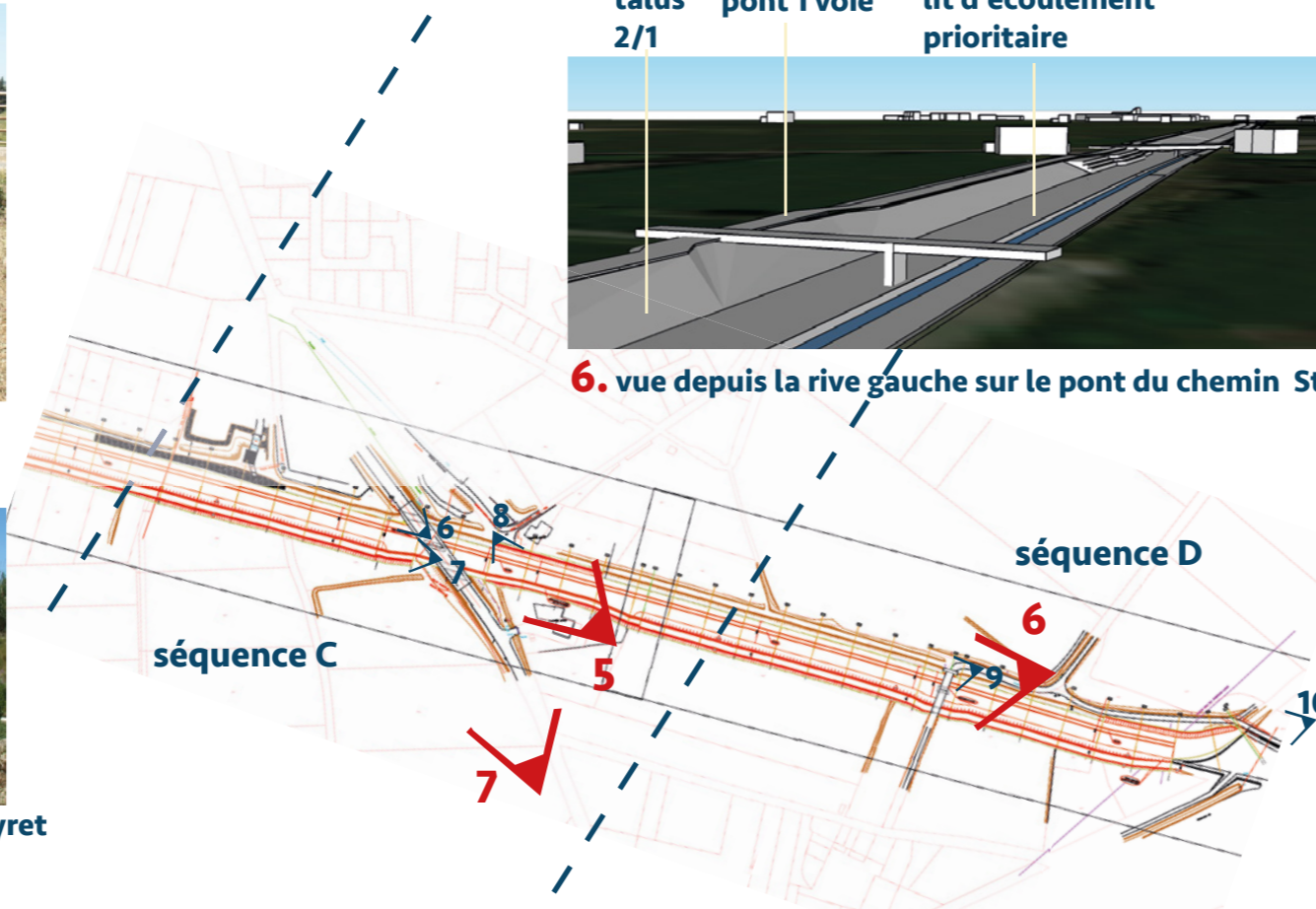
10. fin du projet avant le virage du Veyret



5. vue depuis la rive gauche sur le pont de Lunes, route de Montfort



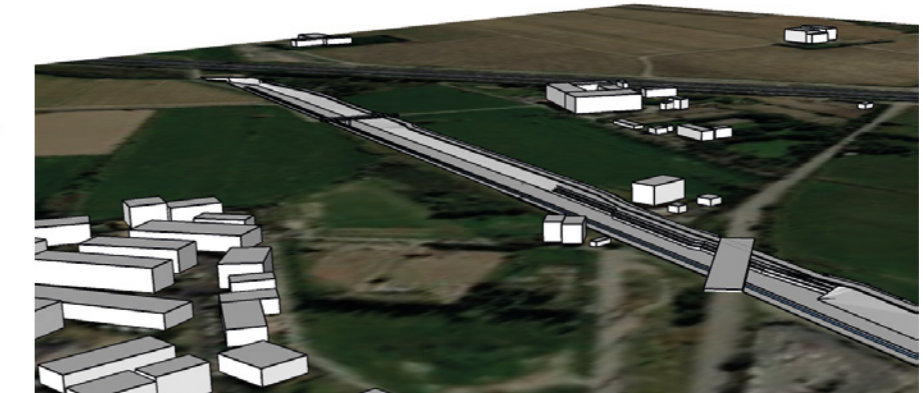
6. vue depuis la rive gauche sur le pont du chemin St Charles



Séquence C: de part et d'autre du pont de Lunes, avec une construction en rive droite et en rive gauche, les espaces sont peu qualitatifs en raison de l'absence de traitement des interstices; en aval du pont, le jardin de la construction et sa haie de clôtures seront impactés (8).
 > le projet de doublement du couloir entraînera l'élargissement du pont avec création d'une pile intermédiaire, compte tenu de sa longueur (env. 40m, largeur 12m dont 2x1voies et 2 trottoirs de 1,5m).
 > la déchetterie, les espaces plantés en talus (délaiés routiers ayant fait l'objet de plantation de compensation) en rive gauche, font face à la berge remaniée, avec des gabions en gradins de part et d'autre de l'ouvrage et le long de la construction, rythmant ainsi la section.

Séquence D: le pont sur le chemin de Saint Charles sera repris et allongé avec une longueur totale de 25m (1 appui intermédiaire), pour une épaisseur de tablier de 0,8m et une largeur de 4,5 m au total (1 voie).
 > comme la passerelle piétonne et à l'inverse du pont de Lunes, la berge remaniée présentera un talus comme sur la majorité du linéaire.
 > la végétation (linéaire d'arbres en rive droite et boisement à l'arrière) ainsi que la cabane actuellement vacante près du pont seront supprimées.

Malgré le doublement de la largeur du couloir, le projet a peu d'impact sur les espaces protégés et sur les espaces contigus en général. En revanche, la largeur du couloir va laisser un véritable espace pour la végétation, les circulations piétons/vélo (et service) et plus généralement, comme véritable axe de projet urbain de proximité.

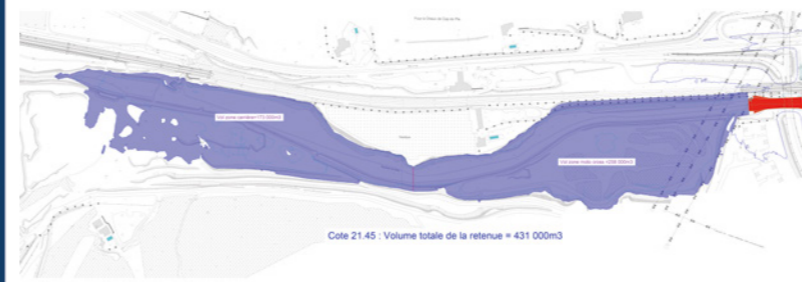


7. vue aérienne sur le pont de Lunes, route de Montfort

enjeux du projet / zoom 3 - Cap de Pla

Caractéristique de la retenue

- Besoin d'un volume d'écrêtement compatible avec modélisation hydraulique sur la base du LIDAR de 2017
- Levé topo à venir (ETP Lavoye)



Dans l'attente du levé topo, des objectifs à fixer, des possibles à clarifier

> le secteur de Cap de Pla présente des qualités indéniables malgré un aspect délaissé et en devenir en raison des activités qui s'y déroulent actuellement (carrière, motocross); par sa situation en entrée de ville, son rôle de lien entre les 2 communes, le site mérite de retrouver une structure moins chaotique et plus organisée, valorisant plus le passage du Veyret et les apports du ruisseau au nord de la voie ferrée.

> la question des accès du public au site (en fonction de leurs altitudes par rapport à la cote 21,45mNGF/Q100) peut se poser si des refuges ou sorties existent. On peut aussi envisager d'organiser la fréquentation en périphérie du site, en longeant celui-ci (au nord comme au sud) avec une vue plongeante sur ce grand secteur.

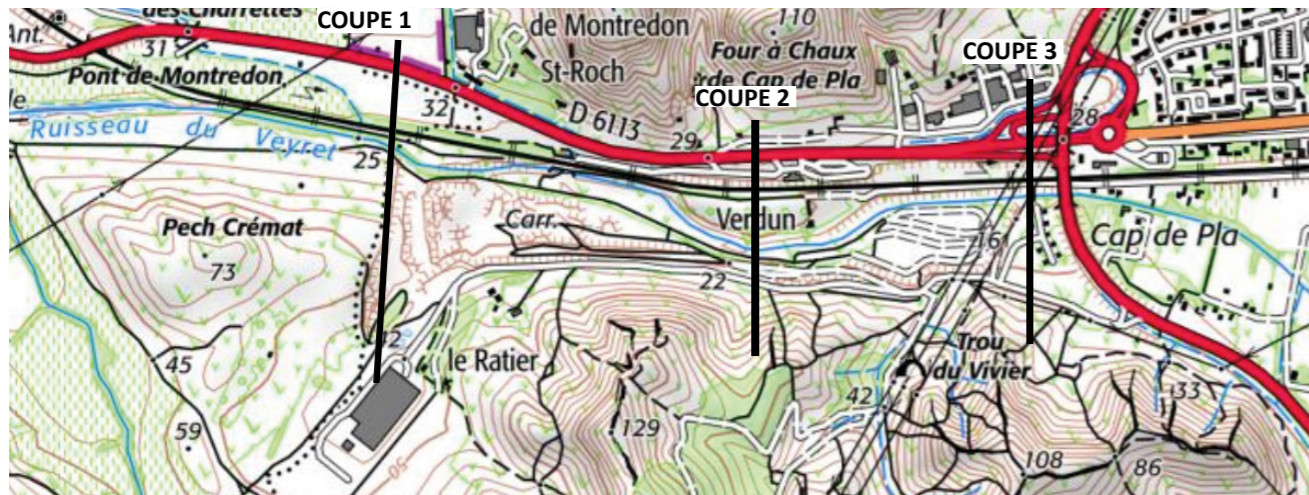
> si la perception depuis l'axe routier et la voie ferrée existants constitue un enjeu important en terme d'image, le passage éventuel du projet de TGV à l'ouest de la carrière (ER au PLU) doit également être envisagé, quel que soit l'horizon de sa réalisation.

Des fonctions à renouer pour justifier pleinement une intervention

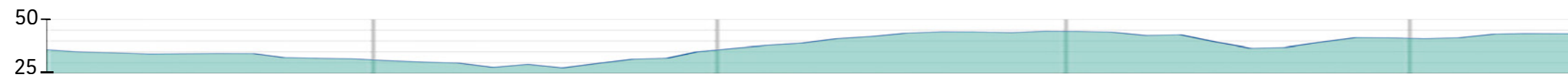
> l'aménagement du secteur de Cap del Pla (dans le respect de la contrainte de stockage en dessous de la cote 21,45m) doit aussi proposer et offrir un intérêt pour les usagers, au delà du simple traitement esthétique des espaces.

> la valorisation du site, la mise en évidence de ses caractéristiques et de son histoire (carrière, front de taille, stockage de matériaux), la re-végétalisation de certains espaces ou la mise en eau de certains autres doivent en effet accompagner des actions en faveur du public, des riverains (gens du voyage, entreprises...).

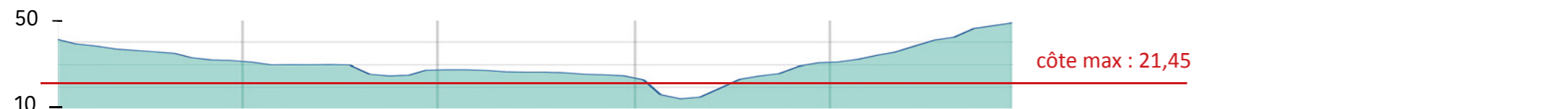
L'absence d'intervention spécifique sur le site de Cap de Pla pour en optimiser le rôle dans le dispositif hydraulique global, va permettre de travailler sur les usages, sur sa topographie (complexe) et donc sur la reconquête de ses espaces délaissés.



ETUDE D'AMÉNAGEMENT DU REC DE VEYRET
SMDA
COMITÉ TECHNIQUE 06 AVRIL 2021 - NARBONNE

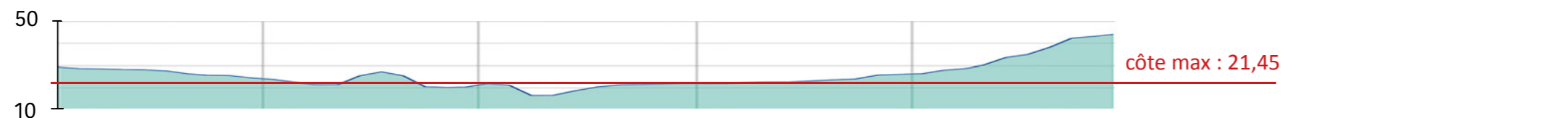


COUPE 1
Échelle 1/250



COUPE 2
Échelle 1/250

côte max : 21,45



COUPE 3
Échelle 1/250

côte max : 21,45

p. 25

29
06
21

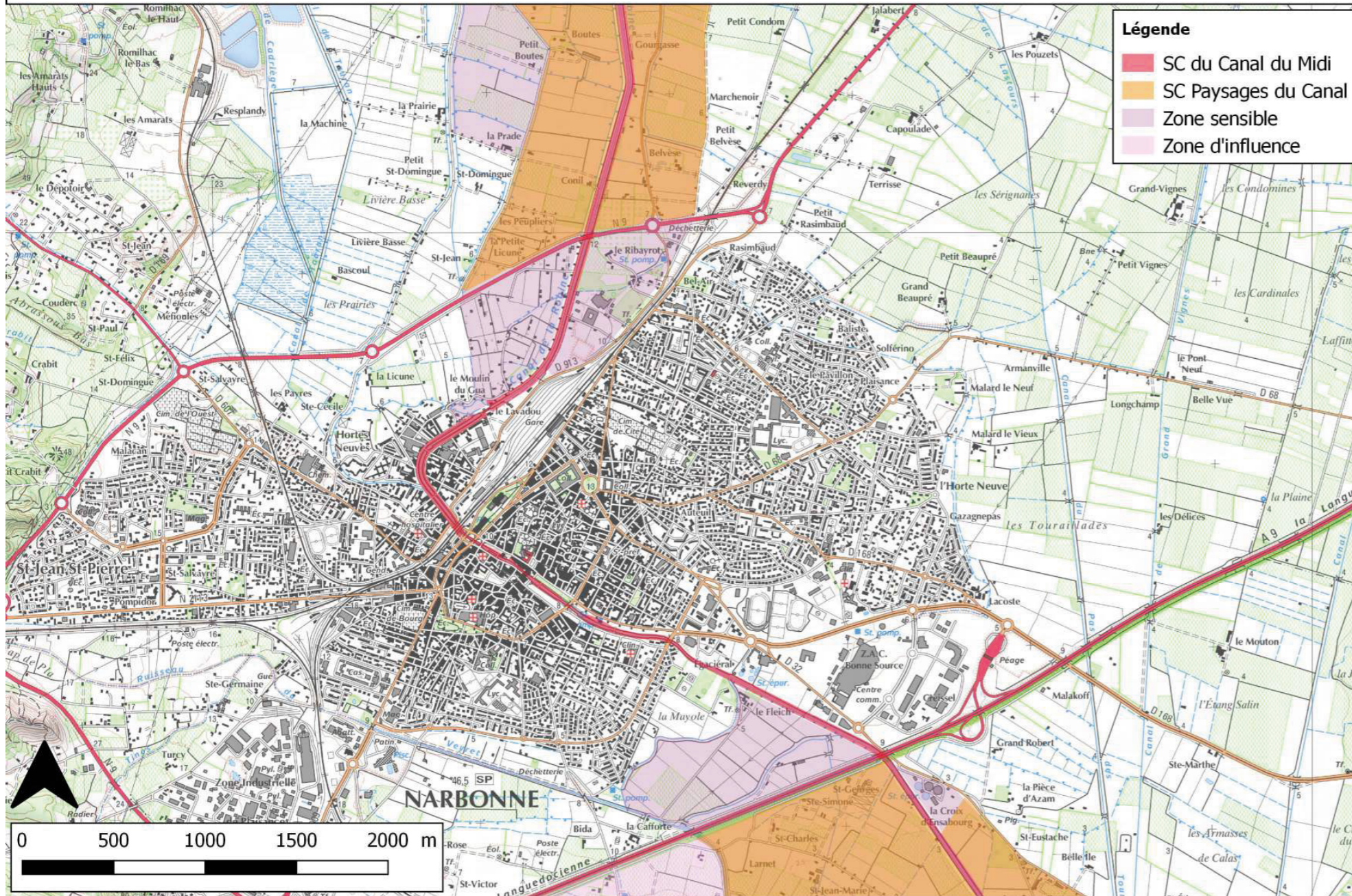
MISSION COMPLÉMENTAIRE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE
DES AMÉNAGEMENTS DU REC DU VEYRET
ETAPES 1 & 2 > DIAGNOSTIC & IMPACTS
MAÎTRE D'OUVRAGE: SMDA / AMO: SMMAR



annexes

extrait de l'atlas des sites classés du canal (source: DREAL)

Atlas des sites classés du canal : "Canal du Midi" et "Paysages du Canal"



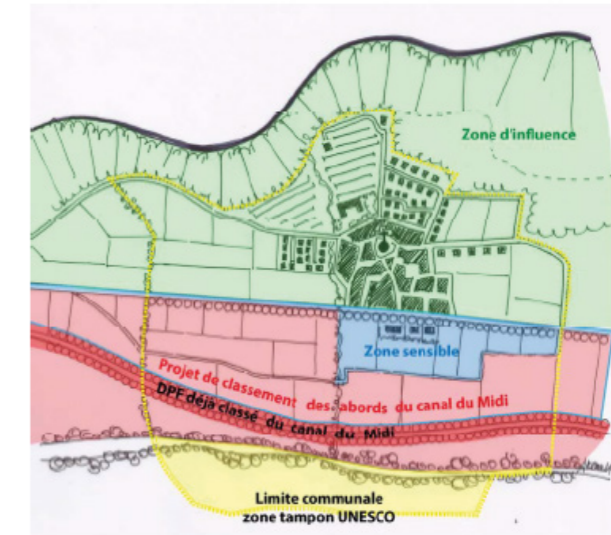
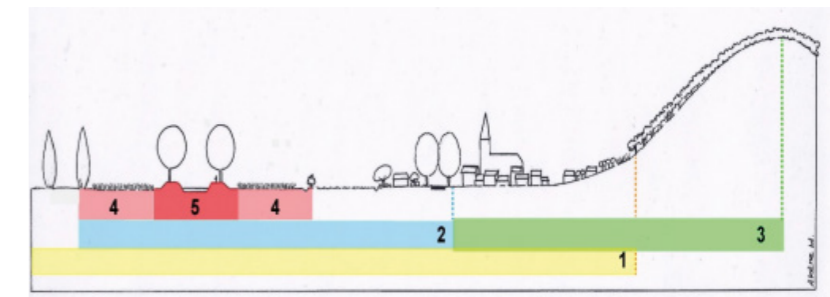
SITES ET PAYSAGES

Comprendre les zonages liés au canal



publié le 14 mai 2020 (modifié le 2 juin 2021)

1. Zone tampon UNESCO : se base sur les limites communales des communes interceptées par le canal du Midi (et son système d'alimentation)
2. Zone sensible : espace de visibilité réciproque avec le canal (1ers plans visuels), pouvant contenir des zones urbanisées récemment construites puisque classées en zone AU
3. Zone d'influence : au-delà de la zone sensible, espace de visibilité correspondant aux paysages plus éloignés et le plus souvent délimités par des reliefs, zone de vigilance notamment au regard des grands projets d'aménagement.
4. Site classé « Paysages du canal » : abords du canal majoritairement désignés en zones naturelles ou agricoles dans le document d'urbanisme
5. Site classé « Canal du Midi » : correspond au Domaine Public Fluvial de l'État



Vous trouverez ci-dessous une note synthétique permettant de comprendre les zones de protection du canal et zones de vigilance ainsi que leur fonction et la réglementation qui s'y applique :

[Zones-protection-inventaire_canal-Midi](#) (format pdf - 410 ko - 17/12/2020)

Toutes ces zones sont visibles sur [Picto-Occitanie](#)